

Décembre 2004

Numéro 78

Le Trésor des Kirouac

Revue des descendants de Urbain-François Le Bihan, sieur de Kerboach



Ginette Kirouac, Marie-Paule Normand, Marielle Kirouac, Jean-Paul Kirouac et Robert Kirouac vers 1950

Kérouac ❖ Kéroack ❖ Kirouac ❖ Kyrouac ❖ Kérouack ❖ Kirouack

Le trésor des Kirouac

Le trésor des Kirouac, bulletin de liaison des descendants d'Urbain-François Le Bihan, sieur de Kivoach, est distribué à tous les membres de l'Association des familles Kirouac.

English version of the texts printed in this Bulletin are automatically sent to every person residing outside of Quebec. These translations are also available from the AFKFA Secretarial Office upon request. There is a minimum charge for photocopying and shipping.

Le comité de rédaction du bulletin (par ordre alphabétique)

François Kirouac
Jacques Kirouac
Marie Kirouac

Auteurs et collaborateurs pour ce numéro
(par ordre alphabétique)

Gilles Beaudet f.é.c. Louis Kirouac
Michel Bornais Pierre Kirouac
Lucie Jasmin Robert Kirouac
Clément Kirouac Gilles Latulipe
François Kirouac Marie-Victorin f.é.c.
Hélène Kirouac Gerald Nicosia

Extraits de journaux, revues, livres, sites Internet

La Souche (Diane Boulanger)
Le Soleil (Anne-Marie Labbé)
Le Soleil (Réjean Lacombe)
Le Soleil (Louis-Guy Lemieux)
National Post (Michelle Thompson)

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (Communiqué)

Conception graphique

Page couverture: Jean-François Landry
Logo de l'Association à l'endos du bulletin: Raymond Bergeron
Le bulletin: François Kirouac

Numérisation et montage
François Kirouac

Traduction des textes par Michel Bornais et Marie Timperley

Édition

L'Association des familles Kirouac inc.
168, rue Baudrier
Beauport (Québec) G1B 3M5
Dépôt légal 4^e trimestre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 0833-1685

Tirage 300 copies

Les reproductions sont permises uniquement avec l'autorisation expresse de l'Association des familles Kirouac inc.

Abonnement : Canada : 22 \$; USA : 22 \$ US

SOMMAIRE

Mot du président	3
En provenance du secrétariat	4
Petite histoire du couple Marie-Paule Normand et Jean-Paul Kirouac de L'Islet	5
Généalogie de Jean-Paul Kirouac	8
Jean-Paul Kirouac et Marie-Paule Normand ont été souvent des nôtres lors des rassemblements annuels	12
Jacques Rodrigue, beau-père de Louise Bernier et d'Alexandre de Kivoach	13
Le système seigneurial	18
L'ancêtre Caron, Robert est un des tout premiers Français à s'être établi en Amérique du Nord	19
La Vitea Mea, autobiographie de Louis Kirouac	21
Les couleurs de chez nous	24
Revue de presse : La maison de l'avenue Clouser à Orlando	25
Mise en garde de Gerard Nicosia	26
Le procès de la légitimité de la succession de Jack Kerouac	28
Les anges envolés de Kerouac	29
Le Noël de Victorin	30
Le Code civil... une histoire de famille	33
Le retour des ancêtres	34
Noël et ses superstitions	36
In memoriam	38
L'ordre des ingénieurs forestiers du Québec décerne ses distinctions pour l'année 2003	39
Jean-Louis Kérouac dirigera la division foresterie de Fecult	40
La page du lecteur	41
Bon de commande : En vente auprès du secrétariat de l'Association	42
Liste des représentants régionaux	43
Conseil d'administration 2004-2005	43

Le mot du président

Pierre Kirouac

« Les lieux de mémoire »

 Est-ce que cette expression vous dit quelque chose? Elle a un rapport

avec le premier objectif de l'Association qui est de mieux faire connaître et développer notre patrimoine familial par une meilleure connaissance des personnes et de leurs œuvres.

Dernièrement, la Fédération des familles souches du Québec nous demandait de lui fournir une photographie de toutes les plaques commémoratives qui concernent de près ou de loin notre Association, soit qu'elles aient été le fruit de son initiative ou qu'elles concernent un des descendants de l'Ancêtre. Nous avons demandé à François, la mémoire vivante de l'Association, de produire ces documents et nous avons été agréablement surpris par le nombre et la qualité de ces objets qui témoignent du passé glorieux des descendants Kirouac et de leur Ancêtre.

Deux de ces plaques concernent directement notre Ancêtre : une a été installée à Huelgoat en Bretagne en l'an 2000 au nom d'Urban-François Le Bihan sieur de Kervoach et l'autre fut installée au Québec à Kamouraska en 1980 au nom de Maurice-Louis Le Brice de Keroack, selon le patronyme qui est écrit sur son contrat de mariage.

Deux autres concernent le Frère Marie-Victorin. L'une est installée au Jardin Botanique de Montréal au pied de sa statue grandeur nature et elle est la propriété de Patri-

moine Canada, l'autre est située à Kingsey-Falls et elle commémore le 100^e anniversaire de sa naissance soulignée en 1985 par notre association.

Les deux dernières concernent notre « cousin » Jack Kerouac, écrivain. L'une d'elle est une installation qui comprend plusieurs stèles de granit sur lesquelles sont gravés des extraits de ses livres. Elles sont disposées dans un parc dédié à sa mémoire à Lowell, Massachusetts. Ces stèles sont l'œuvre de l'artiste texan Ben Woitena et le parc a été inauguré en 1988.

L'autre plaque, ayant trait à Jack Kerouac, a été dévoilée en l'an 2000 à Lanmeur en Bretagne. Cette plaque de granit désigne une rue qui porte désormais son nom; elle est située sur la terre de Kervoac.

Ces plaques constituent des lieux de mémoire et elles feront partie du répertoire que publiera la Fédération des familles souches du Québec au cours de la présente année.

Nous sommes privilégiés de compter dans notre famille deux personnages aussi connus internationalement et qui attirent par leur œuvre respective beaucoup d'attention et de respect.

À ces lieux physiques qui nous font se souvenir, il faut ajouter toutes les publications, les documents audio-visuels et informatiques, faits par l'Association et ses membres de même que les nombreux livres récemment publiés par des auteurs étrangers à la famille concernant le Frère Marie-

Victorin et l'écrivain Jack Kerouac. Chacun de ces livres constitue un recueil de souvenirs, une mémoire plus éloquente qu'une simple plaque en métal ou en granit.

Il est bon de faire cette rétrospective des quelque 26 années d'existence de l'Association dans un domaine aussi spécifique que celui de détentrice de la mémoire collective qu'elle a pour mission à la fois de sauvegarder et de propager.

Dans un domaine plus terre-à-terre, je vous invite à renouveler votre cotisation pour l'année 2005, le trésorier René vous a fait parvenir, en septembre, une enveloppe à cet effet. Cette année, à l'occasion des fêtes, offrez une adhésion à un membre de votre famille pour lui donner le goût de se souvenir de ses origines. Ce n'est pas évident d'adhérer à une association de famille et le meilleur moyen de convaincre quelqu'un est de l'abonner à la revue *Le Trésor des Kirouac* pendant un an pour lui faire connaître la diversité des sujets traités par l'Association.

Au nom des membres du conseil d'administration, des collaborateurs impliqués dans l'Association et en mon nom personnel je souhaite à vous tous et aux membres de votre famille le plus joyeux des Noël, la plus fructueuse des années et que vos vœux les plus chers se réalisent!



En provenance du secrétariat



RENOUVELLEMENT 2005

Nous vous rappelons que l'enveloppe pour le renouvellement de votre cotisation était insérée dans votre édition de septembre du *Trésor des Kirouac*. Surtout, n'oubliez pas de la faire parvenir au plus tôt à René Kirouac. Et un abonnement fait aussi un beau cadeau de Noël!

RASSEMBLEMENT AFK 2005

C'est confirmé! L'organisation du prochain rassemblement annuel a été confiée à notre président, Pierre Kirouac, qui sera très heureux de vous accueillir à Trois-Rivières. Sauf un contretemps majeurs, la rencontre aura lieu les 17 et 18 septembre 2005. Les candidatures pour les rassemblements de 2006 et 2007 sont toujours attendues. Faites-nous connaître vos intentions le plus tôt possible.

DES NOUVELLES DE LORENZO KIROUAC

Lorenzo Kirouac, de Lewiston, Maine, a téléphoné à son cousin Jacques pour s'excuser de ne pas avoir pu être présent au rassemblement de 2004 à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, car il devait être présent à Washington, DC

pour l'inauguration du nouveau monument commémoratif dédié à la campagne de libération de l'Europe lors de la Deuxième Guerre mondiale. Rappelons que le nom de Lorenzo y est gravé.

GUIDE DE L'EXPOSITION SUR LE CODE CIVIL

Les membres intéressés à obtenir une copie du guide de cette exposition sont priés d'en informer le secrétaire qui en a conservé quelques copies.

YOUENN GWERNIG

De retour d'un tout récent séjour en France et en Bretagne, Clément Kirouac nous a appris avec regret que l'ami Youenn Gwernig, artiste aux talents multiples et surtout grand promoteur de la culture bretonne, éprouvait de sérieux problèmes de santé. Rappelons que Youenn, rencontré à Huelgoat lors du voyage de l'an 2000, était un ami apprécié de Jack Kerouac alors qu'il vivait à New York. Il devait d'ailleurs accompagner l'auteur de *On the Road* pour sa seconde visite en Bretagne, ce qui n'a pu se réaliser en raison du décès de Jack en 1969. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

PROJET D'UN NOUVEAU VOYAGE EN BRETAGNE

Lors de sa dernière réunion du 2 octobre, le conseil

d'administration a pris en considération les interrogations de Jacques Kirouac quant à la possibilité d'organiser un nouveau voyage au pays de l'ancêtre pour célébrer le 5^e anniversaire du premier voyage effectué en 2000. Après délibération, il y a eu consensus selon lequel l'Association n'était pas en mesure de s'investir dans l'organisation d'un nouveau voyage en Bretagne dans un proche avenir. Toutefois, un appui pourrait être accordé à toute initiative personnelle jugée sérieuse qui pourrait être présentée.



Joyeux Noël et
Bonne Année 2005

Petite histoire du couple Marie-Paule Normand et Jean-Paul Kirouac de L'Islet

Pour ce numéro spécial de notre revue en cette fin d'année 2004, on m'a demandé d'écrire un article qui raconterait la vie de mes parents : ma mère, Marie-Paule Normand et mon père, Jean-Paul Kirouac. Produire un tel texte est lourd de responsabilités! En effet, comment demeurer impartial et rigoureux alors que je suis leur fils et qu'une bonne partie de leur histoire débute bien avant ma propre naissance! Une tolérance toute relative vous est donc demandée.

Afin de bien vous situer tout de suite à leur sujet, disons qu'ils sont épouse et époux depuis... 65 ans! En effet, en juin de l'année 1939, à L'Islet, ils ont uni leurs destinées. C'est alors le début de la Deuxième Guerre mondiale! Et c'est aussi l'époque des trottoirs de bois dans le village, des voitures à cheval et des dernières lampes à l'huile. Émile Normand, le père de ma mère, a d'ailleurs déjà été monsieur le maire de cette jolie agglomération en bordure du fleuve. Je ne l'ai pas vraiment connu, mais on dit de lui qu'il avait une présence assez sévère, ce qui ne l'a pas empêché de se marier quatre fois!

Ma mère est née, comme on le disait à l'époque, du premier lit. Sa mère, Hélène Cloutier, est décédée assez jeune. Elle laissait alors sept garçons : Émile, Octave, Elzéar, Napoléon, Euclide, Albert et Robert, et trois filles : Joséphine, Léoza et la jeune Marie-Paule. Née en 1914, ma mère a donc eu

une jeunesse marquée par le passage de quelques belles-mères... et par l'affection de ses grandes sœurs et grands frères dont deux, Albert et Robert, ont émigré en Nouvelle-Angleterre. C'est ainsi qu'à l'âge d'environ vingt ans, elle quitte momentanément son village pour vivre, chez ses frères, un séjour mémorable aux États-Unis. La visite de New York, à cette « belle époque », lui laissera d'ailleurs un souvenir autant romantique que festif. Faut dire aussi que c'est une superbe jeune femme et qu'elle ne manque pas de prétendants!

Mais celui qui saura lui chavirer le cœur est d'ici. C'est Jean-Paul. Né lui aussi en 1914, il a connu ses premiers jours à Saint-Cyrille-de-Lessard, près de L'Islet. Fils d'Arthur Kirouac (lui-même fils d'Anselme Kirouac) et de Rose Frégeau, il est, paraît-il, un enfant docile et généreux. Il a un frère, Martin, et trois sœurs : Jeannette et Yvette auxquelles s'ajoutera plus tard Jacqueline. La famille Kirouac déménage pour un certain temps à Saint-Jean-Port-Joli, mais se fixe ensuite à L'Islet où elle exploite un hôtel puis un commerce de détail. Après sa scolarisation de base avec les bons Frères des Écoles chrétiennes, mon père quitte son village pour la grande ville de Québec où il sera pensionnaire à l'Académie commerciale de Québec. Mais l'ennui est trop fort et il abandonne donc là ses études. De retour à L'Islet, il œuvre au magasin familial, d'abord comme aide puis, rapidement, comme commis-vendeur salarié pour son



Photographie : collection Robert Kirouac

Marie-Paule Normand
avant son mariage



Photographie : collection Marielle Kirouac

Mariage de Jean-Paul Kirouac
et Marie-Paule Normand
L'Islet-sur-Mer, 26 juin 1939



Photographie : P. H. Gingras, Québec, collection Robert Kirouac

Anselme Kirouac, grand-père de Jean-Paul



Collection Marielle Kirouac

Les parents de Jean-Paul Kirouac
Marie-Rose Fréreau et Arthur Kirouac
à leur chalet du Lac Trois-Saumons à l'été 1955



Collection Robert Kirouac

Arthur Kirouac
à l'âge de 59 ans le 25 juillet 1941



Photographie : Francine Kirouac

Marie-Rose Fréreau
Québec, août 1986

père.

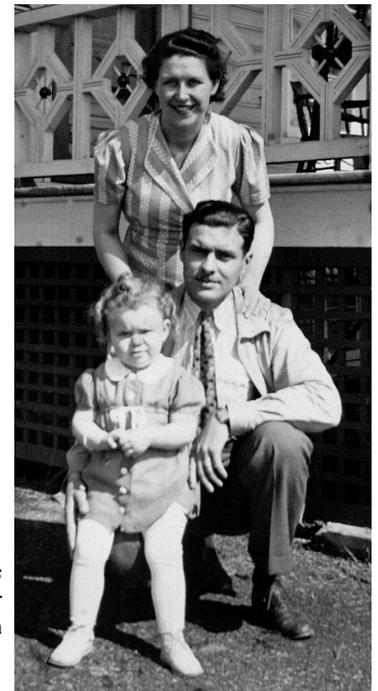
Élégant, fier et de bonne famille, mon père croise, remarque et fréquente enfin assidûment Marie-Paule. Bien sûr, il a précédemment troublé plusieurs cœurs féminins, mais c'est elle qu'il a choisie! Grand-père Normand n'est, à ce moment, plus de ce monde et les sept frères approuvent alors sans conditions le vœu de leur petite sœur de se marier.

Nous sommes le 26 juin 1939 lorsque le curé Donalson bénit les nouveaux époux dans la petite chapelle des Congréganistes attenante à l'église de L'Islet. Les neveux Germain et Paul (tous deux fils d'Elzéar) sont les servants de la messe. C'est Émile, le grand frère de ma mère qui lui servira de père pour l'occasion. Du voyage de noces, on sait évidemment bien peu de choses... sauf que les époux se seraient rendus au Cap-de-la-Madeleine! Ils habiteront à L'Islet, dans la maison que ma mère a reçue en héritage au décès de son père.

Puis, c'est l'arrivée du premier bébé, Marielle, le 9 avril 1940 et d'une autre fille, Ginette, le 28 juillet 1942. C'est encore le temps de la guerre en Europe et Jean-Paul est à ce moment-là toujours à l'emploi de son père au magasin général. Enfin, en 1946, un fils arrive! Le 26 juin, quel hasard! On le nommera Robert comme son parrain, Robert Normand, « l'oncle des États »! Ma mère, peu après cette dernière grossesse, connaît d'importants ennuis de santé, de même que ma sœur Ginette. Le nourrisson doit alors être pris en charge hors du foyer et la grande sœur, placée elle aussi, ira chez les religieuses du Bon Pasteur. Mon père tient bon, mais les dépenses, elles, l'emportent sur les reve-



Jean-Paul Kirouac et Marie-Paule Normand en compagnie de leur première fille, Marielle. (collection Marielle Kirouac)



6 septembre 1951, de gauche à droite : Marielle, Jean-Paul, Ginette, Marie-Paule et Robert devant la maison familiale qui vient de faire l'objet de transformations en vue d'en aménager une partie (à droite sur la photo) pour accueillir le premier magasin. (collection Marielle Kirouac)

Généalogie de Jean-Paul Kirouac

I

Urbain-François Le Bihan
Sieur de K/voach
Vers 1703-1736

Cap Saint-Ignace
22 octobre 1732

Louise Bernier
(1712-1802)

II

Simon-Alexandre Keroack
dit breton
1732-1812

L'Islet-sur-Mer
15 juin 1758

Élisabeth Chalifour
(1739-1814)

III

Simon-Alexandre
Keroack dit breton
(1760-1823)

Cap Saint-Ignace
18 novembre 1782

Marie-Ursule Guimont
(1765-1820)

IV

Simon-Alexandre
Keroack dit breton
(1783-1871)

L'Islet-sur-Mer
4 novembre 1806

Constance Cloutier
(1789-1843)

V

Firmin Kirouack
(1807-1873)

L'Islet-sur-Mer
21 octobre 1828

Marie-Marthe Lebourdais
(????-????)

VI

Anselme Kirouac
(1849-1921)

Saint-Cyrille-de-Lessard
28 janvier 1873

Domithilde Boulet
(1855-????)

VII

Arthur Kirouac
(1882-1957)

Cap Saint-Ignace
7 juin 1910

Marie-Rose Frégeau
(1892-1992)

VIII

Jean-Paul Kirouac
(1914-)

L'Islet-sur-Mer
26 juin 1939

Marie-Paule Normand
(1914-)

François Kirouac 7 novembre 2004

nus. Mais ce mauvais moment finira bien par passer! Le climat d'amour de la famille à nouveau réunie est intact et les parents regardent fièrement grandir les enfants.

Puis, voulant améliorer son sort et celui de sa famille, mon père lance modestement son propre commerce en 1949. Une petite épicerie est aménagée à même la maison familiale. Les affaires sont assez bonnes puisqu'en 1956, on fait construire un nouveau et vaste magasin à côté de la maison familiale. Une vie plus stable s'ensuit. Cependant, les deux parents travaillent fort, six jours sur sept. Mais, en 1960, un chalet au Lac Trois-Saumons est acquis. On y passera les dimanches en famille. Marielle, l'aînée, prend époux cette même année. Ginette fera de même en 1964 et Robert, histoire de faire comme tout le monde, tentera sa chance en 1970!

Enfin, après toutes ces années passées derrière le comptoir, à 65 ans, c'est la retraite bien méritée. Mes parents, devenus grands-parents, migreront vers leur chalet le printemps venu. En ce lieu de ressourcement, ils vivront leurs plus beaux étés et y accueilleront leur belle et joyeuse descendance. Ils s'offriront aussi, durant ce temps, quelques beaux voyages en terre d'Amérique. C'est aussi durant cette période que mon père, avec l'esprit et le cœur sensibles à la généalogie familiale des Kirouac, s'impliquera au sein de l'Association à titre de responsable de sa région et contribuera abondamment au succès du tout premier grand rassemblement à L'Islet en 1980. Maintenant âgés et toujours en inséparable couple, mes parents vivent aujourd'hui doucement et plus près de leurs enfants, à Loretteville, en banlieue de Québec.

Texte de Robert Kirouac, fils de Jean-Paul, petit-fils d'Arthur et arrière-petit-fils d'Anselme. Novembre 2004



Deuxième magasin de Jean-Paul Kirouac à L'Islet (Collection : Marielle Kirouac)



Hiver 1957-1958 devant le magasin de Jean-Paul Kirouac à L'Islet. Non, ce n'est pas une légende urbaine, il y avait vraiment beaucoup plus de neige autrefois!
De gauche à droite sur la photographie : Jean-Paul, Robert et Marie-Paule.
(collection : Marielle Kirouac)

Au Lac Trois-Saumons vers 1949: de gauche à droite : Marielle, Marie-Paule, Ginette et Robert Kirouac (collection : Robert Kirouac)



À Old Orchard USA vers 1956: de gauche à droite : Robert, Ginette, Marielle, Jean-Paul et Marie-Paule (collection Marielle Kirouac)

Collection Robert Kirouac



Jean-Paul Kirouac et Marie-Paule Normand maintenant à la retraite

Marie-Paule Normand et Jean-Paul Kirouac



collection Robert Kirouac



Marie-Paule Normand, été 2004 au chalet du Lac Trois-Saumons.

collection Robert Kirouac

collection Robert Kirouac



Juin 2004, au chalet du Lac Trois-Saumons, Jean-Paul Kirouac et Marie-Paule Normand

Jean-Paul Kirouac et Marie-Paule Normand ont été souvent des nôtres lors des rassemblements annuels



Jean-Paul et Marie-Paule ont souvent participé aux rencontres de l'Association; on les voit ici à Québec en 1994 en compagnie de Jean Kirouac et de son épouse, Marie-Thérèse et de la famille de Sarto Kirouac. (photographie de Marie Kirouac, collection de l'Association)



Saint-Cyrille-de-Lessard, 1996; de gauche à droite : Marie-Paule Normand, Jean-Paul Kirouac, Clément Kirouac et deux des enfants d'André Kirouac de L'Islet. (photographie de Marie Kirouac, collection de l'Association)



Collection Robert Kirouac

Cap Saint-Ignace, septembre 2000 : dans l'ordre habituel : Jean-Paul Kirouac, Marie-Paule Normand, Robert Kirouac personnifiant notre ancêtre, Mariette Desrochers de l'Association des familles Bernier personnifiant Louise Bernier, Marielle Kirouac et Ginette Kirouac.

Jacques Rodrigue

beau-père de Louise Bernier et d'Alexandre de K/voach⁽¹⁾

par François Kirouac

Fils de João Rodrigues, portugais d'origine et marin de son métier, Jacques Rodrigue, est né dans le village Saint-Michel de Beauport le 27 mai 1685. Ce dernier enfant, d'une famille de cinq, fut baptisé le jour de sa naissance. Le parrain et la marraine ont été Jacques Paran et Jeanne Langlois. Sa mère, Anne LeRoy, originaire de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris ⁽²⁾, avait épousé João Rodrigues, à Québec, quatorze ans plus tôt, soit le 18 octobre 1671. João Rodrigues francisera son nom en Nouvelle-France et utilisera plutôt celui de Jean Rodrigue.

Après leur mariage, les parents de Jacques Rodrigue s'installèrent au village Saint-Michel à Beauport et y vécurent le reste de leur vie. Jean Rodrigue est décédé à l'âge de 80 ans, le 14 novembre 1720. Son épouse l'avait précédé dans la mort étant décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec le 26 mai 1715 à l'âge de 74 ans.

Jacques Rodrigue avant son établissement à Cap-Saint-Ignace

Avant 1717, date à laquelle la présence de Jacques Rodrigue est mentionnée pour la première fois à Cap-Saint-Ignace, on peut retrouver son nom à six reprises dans les registres paroissiaux de la Nouvelle-France ⁽³⁾ et ce, en incluant sa propre naissance. Sa présence est aussi notée à Beauport et à Québec entre 1706 et 1710 où il assiste à quatre baptêmes et à un mariage. Le 26 août 1709, il est présent à Québec lors du baptême d'une dénommée Marguerite Suzanne Girard et l'officiant indiquera dans l'acte qu'il est à ce moment-là résident de Beauport. Alors

âgé de 24 ans, on peut donc supposer avec assez de certitude que ce dernier vivait alors en compagnie de ses parents. Il semble en être de même aussi en date 25 avril 1712 puisqu'on peut voir dans un acte notarié ⁽⁴⁾ qu'il s'était engagé, à la fin du mois de janvier 1711, à loger, nourrir et entretenir ses parents en contrepartie de la donation d'un arpent de terre et « *autres clauses* ».

Dans l'acte du 25 avril 1712, où les parents annulent la donation effectuée à leur fils l'année précédente, on indique que Jean Rodrigue et son épouse garderont et nourriront jusqu'à l'automne suivant deux cochons appartenant à leur fils. Cette information, associée à celle que l'on peut retrouver dans un autre acte notarié passé trois ans plus tard, nous permet de penser que Jacques Rodrigue se destine alors, en ce printemps de 1712, à une autre vie que celle de cultivateur.

Tout comme son père, la mer l'intéresse et le 1^{er} août 1715 ⁽⁵⁾, il s'engage à titre de charpentier sur le navire *Le Saint-Jean-Baptiste* commandé par le sieur François Pineault. Il recevra une solde de « *soixante livres de France* » pour chaque mois que durera le voyage du navire. Malheureusement, le document ne mentionne pas la destination ni la durée probable de ce voyage. Par contre, ce métier de charpentier de navire explique peut-être qu'au printemps de 1712, ses parents s'engagent à s'occuper de ses deux cochons. Il sera sans doute absent de la maison pour un certain temps, rompant ainsi l'accord passé entre eux en janvier 1711, d'où l'annulation de la donation.

La lecture des actes concernant Jacques Rodrigue, que l'on peut retrouver aujourd'hui et consulter grâce à la

banque de données *Parchemin* ⁽⁶⁾, nous apprend qu'il ne savait pas écrire ni signer son nom. On peut aussi le constater à la lecture des actes inscrits dans les registres paroissiaux de Cap-Saint-Ignace et de Québec.

Implantation à Cap-Saint-Ignace

C'est à l'âge de 33 ans, en 1718, que Jacques Rodrigue abandonne le célibat et épouse Geneviève Caron, veuve de Jean-Baptiste Bernier ⁽⁷⁾. Le couple a contracté une première convention de mariage sous seing privé le 24 novembre 1717 ⁽⁸⁾. Cette convention de mariage est le premier acte faisant mention de la présence de Jacques Rodrigue à Cap-Saint-Ignace. Dans celle-ci, Jacques dote son épouse d'une somme de quatre cent livres ou du « *douaire* ⁽⁹⁾ *coutumier* » de son choix. Le nouveau marié ne semble pas dépourvu puisqu'on indique, dans cet acte de novembre 1717, qu'il possède la somme de trois mille cent quatre-vingt-quinze livres. Sa fortune, si l'on peut qualifier ce montant ainsi, lui vient peut-être du métier de charpentier de navire ou d'un quelconque héritage dû au fait que sa mère est décédée un peu plus de deux ans auparavant.

Par cette convention de mariage établie entre les deux futurs époux, Jacques Rodrigue s'engage à laver, nourrir et entretenir, suivant ses moyens, les enfants issus du premier mariage de Geneviève Caron et de Jean-Baptiste Bernier jusqu'à ce que les filles « *soient pourvues* » et que le garçon atteigne l'âge de vingt ans. À cette époque, Louise, future épouse de notre ancêtre, n'a encore que six ans. Elle est la cadette des enfants de Geneviève Caron alors que l'aînée, Geneviève, a déjà atteint l'âge de 21 ans. Cette dernière se maria

d'ailleurs un peu moins de trois ans plus tard, soit le 17 juillet 1720, avec Jean-Baptiste Côté, le fils du seigneur de L'Isle-Verte.

Le 5 juillet 1718, le notaire H. Bernard de la Rivière procède à l'inventaire des biens de la communauté ayant existé entre Geneviève Caron et Jean-Baptiste Bernier⁽¹⁰⁾. Cet inventaire est sans doute rendu nécessaire par l'imminence d'un prochain mariage puisque, à ce jour, rien n'avait encore été inventorié et le père de Louise Bernier était déjà décédé depuis plus de trois ans.

Bien que le notaire indique dans le texte de ce contrat que Geneviève est maintenant l'épouse de Jacques Rodrigue, un deuxième contrat passé deux jours plus tard, soit le 7 juillet 1718, nous apprend que le mariage n'a toujours pas eu lieu. Dans ce dernier document, les futurs époux se promettent d'officialiser leur union le plus tôt possible devant l'Église. On comprendra facilement la nécessité à l'époque de procéder rapidement, car le seul fils du couple, prénommé lui aussi Jacques, naîtra deux mois plus tard, soit le 24 septembre. Ce contrat nous apprend aussi que le couple cohabite déjà ensemble dans la seigneurie de Vincelotte. On peut donc supposer qu'ils cohabitent depuis le contrat sous seing privé de l'automne précédent.

En épousant Geneviève Caron, Jacques Rodrigue devient propriétaire de la terre ayant appartenu au couple Caron-Bernier. La banque de données *Parchemin* ne fait mention de l'existence d'aucun autre document qui nous démontrerait que Jacques Rodrigue a déjà fait l'acquisition d'une terre avant l'automne 1717 et ce, que ce soit dans la région de Cap-Saint-Ignace ou dans celle de Québec ou de Beauport. La convention de mariage de 1717 et le contrat du 7 juillet 1718

ne font pas mention non plus de l'existence d'une quelconque propriété qui aurait pu appartenir à Jacques Rodrigue à la même époque.

On ne retrouve pas, non plus, dans les différents documents que l'on peut encore consulter aujourd'hui, de nouvelle mention concernant son métier de charpentier de navire. Il semble que Jacques Rodrigue se soit donc consacré à la culture de la terre après son mariage.

Sa propriété dans la seigneurie de Vincelotte

Le rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1925-1926 fait mention d'un *Aveu et dénombrement du fief de Vincelotte* datant de 1724. On peut y voir une description de la propriété appartenant au couple Rodrigue-Caron: «*trois arpents de front sur ladite profondeur chargés des mêmes cens et rentes, lequel a maison, grange et étable et quarante arpents de terre labourable.*»

L'inventaire des biens effectué par le notaire H. Bernard de la Rivière en 1718 nous permet d'obtenir une description sommaire des bâtiments construits sur la propriété où Louise Bernier a été élevée et où notre ancêtre⁽¹¹⁾ a vécu durant un certain temps: «*une maison de pièces sur pièces de vingt-neuf pied de long et dix-huit pied de large couverte de planche avec une cheminée vieille et corrompue faite avec du mortier de terre dont il faut refaire la vignette(?)*», «*une étable de vingt pieds enqueré(?) de pièces sur pièces sans comble*», «*une grange neuve dont la charpente est levée sans couverture ni clauze(?)*. On peut aussi constater dans cet acte qu'il y a «*environ trente huit arpents de terre en valeur*» sur les quarante que comporte la propriété en 1718. Cette terre est située immédiatement à l'ouest du domaine seigneurial⁽¹²⁾ et correspond aujourd'hui au

lot 79 du cadastre de la paroisse de Cap-Saint-Ignace.

Reconstitution du domaine Bernier-Caron

Au décès de Jean-Baptiste Bernier, et selon la coutume de Paris⁽¹³⁾, les biens du défunt ont été partagés également entre Geneviève Caron et ses enfants. Quelques actes notariés, contractés par Jacques Rodrigue à la suite de son mariage, laissent penser qu'il a tenté de reconstituer l'intégralité du domaine du défunt Bernier au cours des années suivantes en rachetant aux enfants de son épouse leurs droits successifs sur les parties de terres dont ils avaient hérité à la suite du décès de leur père.

Dans un de ces premiers actes notariés⁽¹⁴⁾, Geneviève Bernier, par l'entremise de son époux, Jean-Baptiste Côté, reconnaît avoir reçu, dès 1720, la somme de soixante livres constituant sa part des biens meubles lui revenant de la succession de son père. On peut y voir, en annexe à cet acte, un reçu de Jean-Baptiste Côté: «*pour la somme de soixante livres argent de France pour luy avoir vendu la part et portion de terre appartenant à Geneviève Bernier ma femme et ce en desduction de la somme de cent livres qui ie luy ay vendu les prétentions que laditte Bernier ma femme peut prétendre sur la succession de desfunt Jean Bernier son père de laquelle part et portion de terre je promest en passer le contrat de vente audit Sieur Rodrigue mon beau père l'authonne prochain de l'année mil sept cent vingt-quatre*». Le billet est signé en date du 13 septembre 1723.

Dans un second acte⁽¹⁵⁾, cette fois-ci concernant notre ancêtre en tant qu'époux de Louise Bernier, Alexandre de K/voach cède, pour une somme de six cent livres, tous les droits et prétentions qu'aurait

ni lui, ni son arpenteur, d'être présent lors de cette mise en place.

La mésentente s'est donc concrétisée lorsque Jacques Rodrigue s'est présenté chez Joseph Amiot à l'automne 1728 pour régler les cens et rentes applicables à sa propriété en vertu de son contrat de concession. Après qu'il eut mis sur la table le paiement annuel habituel, le seigneur de Vincelotte refusa celui-ci et pris des dispositions pour amener l'affaire devant la Prévôté de Québec afin de faire trancher le litige.

La Cour condamnera Jacques Rodrigue à faire une clôture « *a dix huit pieds au dessus de la plus haute marée* » en plus d'acquitter tous les cens et rentes échus sur ladite terre. Quant au seigneur de Vincelotte, il devra « *faire borner ladite terre en sorte que le cessionnaire puisse jouir des trois arpens a luy concédées* ».

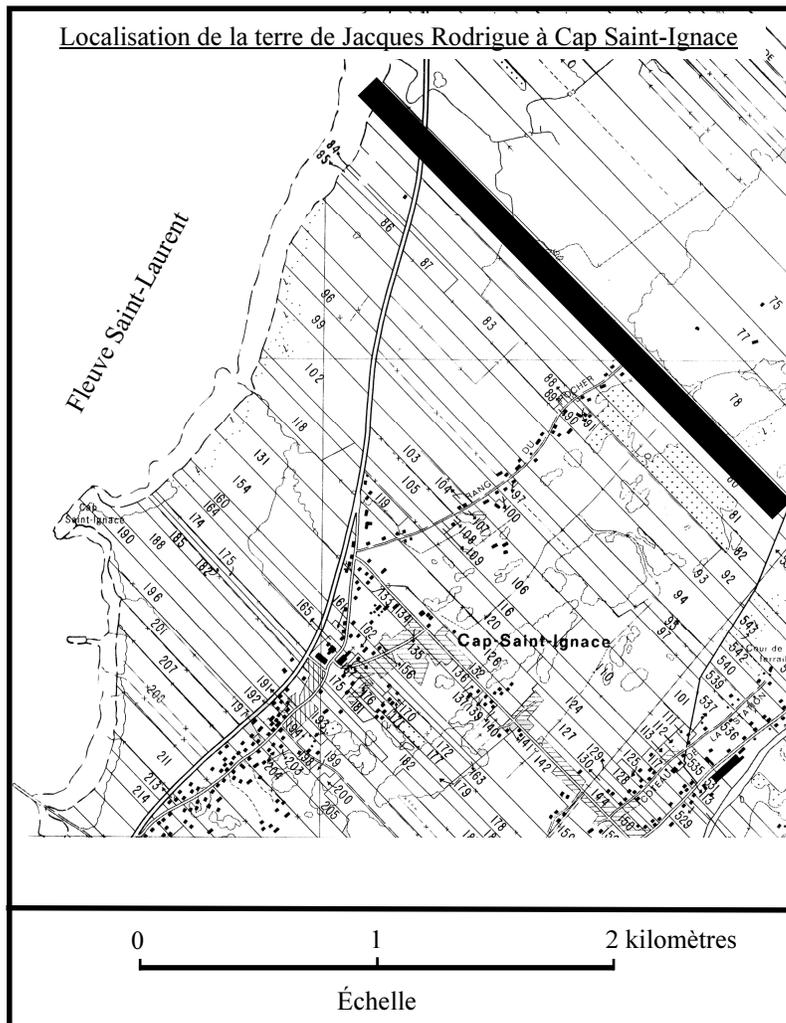
Cette chicane de clôture se reproduit un peu plus tard ⁽¹⁹⁾. En effet, le 22 janvier 1738, l'intendant Hocquart ordonnera à Jacques Rodrigue, à la demande du sieur Amyot de Vincelotte, de remonter sa clôture de grève telle qu'il est stipulé dans le contrat de concession de sa terre datée du 2 novembre 1675. Il pourra, cependant, continuer d'abreuver ses bestiaux dans l'étendue des vingt-quatre pieds du Chemin du Roi, ce que ne lui reconnaissait pas comme droit le seigneur de Vincelotte.

Comme on peut le constater, il ne semblait pas de tout repos de vivre sur la terre voisine du domaine seigneurial ⁽²⁰⁾!

Implication dans la communauté

Le 12 février 1745, Jacques Rodrigue sera élu syndic en compagnie de Louis Lemieux, père, et de Jacques et Augustin Bernier afin de procéder à l'évaluation des coûts reliés à la construction d'un nouveau presbytère que le sieur Amyot de Vincelotte veut faire ériger sur ses terres. Ce dernier demandera par la suite à l'évêque de Québec, en date du 10 mars, l'autorisation de procéder. L'intendant Hocquart prononcera le 26 mars suivant, une ordonnance à cet effet ⁽²¹⁾.

Le 28 mars, soit deux jours plus tard, le



Carte cadastrale du ministère des Ressources naturelles du Québec

travail est accompli. L'intendant Hocquart émettra donc une nouvelle ordonnance en date du 22 avril 1745 pour homologuer les « *états estimatifs* » et pour autoriser les syndics à poursuivre en justice ceux qui, parmi leurs concitoyens, ne voudront pas payer leur part des frais estimés à 1 400 livres par les syndics; la quote-part de chacun étant établie au prorata de leurs possessions respectives.

Le 15 juillet 1745, aux fins de la construction du presbytère et ultérieurement de l'église, le seigneur de Vincelotte donnera à la fabrique un terrain situé dans la partie qui est appelé aujourd'hui *l'Anse à Gilles*. Il avait acheté ce terrain au préalable de Jean Bossé et de Jacques Rodrigue ⁽²²⁾.

Ce dernier ne verra pas de son vivant la conclusion du projet de presbytère et d'église qui deviendra au fil des ans une véritable saga. En effet, les chicanes pour la localisation de ces deux édifices dureront près de quarante ans ⁽²³⁾.

Transmission du bien familial

Le 29 janvier 1745, avançant en âge, Jacques Rodrigue, à l'aube de ses soixante ans, et Geneviève Caron, qui aura bientôt 68 ans, demande à leur fils et à son épouse, Madeleine Lemieux, de s'occu-

per de la culture de la terre et de la conservation de leurs biens.

Ayant auparavant regardé la possibilité de procéder à l'engagement d'un « *homme à gage* », ils choisirent plutôt, pour ce faire, de verser à leur fils et à son épouse la somme de deux cent cinquante livres annuellement en plus de s'engager à les entretenir et à les nourrir eux et leurs enfants (24).

Geneviève Caron décédera l'année suivante, soit le 9 janvier 1746. Elle sera inhumée dans l'église de Cap-Saint-Ignace.

Inventaire des biens après le décès de Geneviève Caron

Le 29 mars 1746, à sept heures du matin, le notaire Pierre F. Rousselot se rend chez Jacques Rodrigue, à la requête de celui-ci, pour procéder à l'inventaire des biens ayant appartenu à lui et à son épouse, Geneviève Caron, selon l'entente de communauté de biens qu'il y avait entre eux. Étaient présents à cet inventaire Jacques Rodrigue, père et fils, l'épouse de ce dernier, Madeleine Lemieux, le seigneur de Saint-Jean, Joseph Couillard, Jacques Bernier comme estimateur et le sieur Du Haumenil de Vincelotte comme arbitre. Le travail d'inventaire fut long et prit non seulement la journée, mais l'on dû continuer le lendemain jusqu'au coucher du soleil.

Cet inventaire après décès nous donne non seulement l'opportunité de constater ce que le couple possédait, mais aussi d'en avoir une description sommaire. En plus de cette description des divers ustensiles, vêtements, voitures et instruments plus ou moins en bon état, on donne aussi une description des animaux de la ferme: « *une autre vache poile rouge et la moitié du dos blanc âgé de huit ans prisé estimé quarante-cinq livres* ». En terme d'animaux, pour subvenir aux besoins de la communauté, le couple possédait à ce moment-là:

deux chevaux, deux bœufs, trois petits taureaux, sept vaches et deux taures, douze moutons, sept cochons, douze poules, un coq et une dinde.

Le notaire fait aussi une description sommaire des bâtiments qu'il y avait sur la ferme: « *une étable de trente-deux pieds de long sur vingt-quatre pieds de large, un hangar de trente pieds de long sur vingt-quatre pieds de large, une grange de quarante-deux pieds de long sur vingt pieds de large, une maison de pierres de cinquante pieds de long sur vingt-deux pieds de large et un vieux bâtiment de dix-huit pieds de long sur dix pieds de large.* »

Décès de Jacques Rodrigue

Jacques Rodrigue est décédé le 17 août 1752 à Cap-Saint-Ignace à l'âge de 67 ans. Il a été inhumé le lendemain. Il laissait dans le deuil outre les enfants de Geneviève Caron dont l'épouse de notre ancêtre, son fils, Jacques, époux de Madeleine Lemieux et cinq petits-enfants: Jacques, né le 20 avril 1744, Joseph, né le 12 mai 1746, Marie-Louise, née le 3 août 1747 (dont la marraine a été Louise Bernier), Charles, né le 31 octobre 1750 et Louis, né le 5 mars 1752. Un autre enfant, né le 27 juin 1749 (dont le parrain avait été Alexandre Karouac), était décédé le 30 décembre 1750. Un dernier petit-fils naîtra après son décès soit Jean-François, le 2 février 1754.

Références

Site des familles Rodrigue : Le Centre de généalogie francophone d'Amérique, URL : <http://www.genealogie.org>

Site du Canada en devenir : http://www.canadiana.org/citm/specifique/lois_f.html

(1) Les actes notariés ayant servi pour cet article ont été répertoriés en partie par Clément Kirouac entre 1996 et 2000. Les autres actes ont été colligés par l'auteur entre 1998 et 2004. La

plupart ont été décryptés par monsieur Guy Perron de Sainte-Julie sauf celui où l'ancêtre est une des parties contractantes qui fut décrypté par Jacques Kirouac. L'auteur a décrypté lui-même celui daté du 1^{er} août 1715.

(2) Jacques Bernier, grand-père de Louise était de cette même paroisse à Paris.

(3) Données du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal.

(4) Acte signé par Verrier, Procureur Général et DuLaurent, greffier. La donation avait été effectuée en date du 30 janvier 1711.

(5) Greffé du notaire P. Rivet dit Cave-lier en date du 1^{er} août 1715.

(6) La banque de données *Parchemin* est une collaboration de la Chambre des notaires du Québec et de la Société de recherche Archiv-Histo. Elle regroupe tous les actes notariés du Régime français s'échelonnant de 1635 jusqu'à 1775 et est constituée de contrats de mariages, ventes de terres, testaments, inventaires après décès, etc. Cette banque compte plus de 264 000 notices. Elle peut être consultée aux Archives nationales du Québec et dans plusieurs bibliothèques dont on peut trouver les coordonnées sur le site Internet suivant: http://pages.infinit.net/pbenoit/parchmin.htm#parch_ou.

(7) Bien que l'on puisse trouver à plusieurs endroits que le mariage a eu lieu à Cap-Saint-Ignace, le P.R.D.H. (programme de recherche en démographie historique) de l'Université de Montréal ne fait mention d'aucune cérémonie de mariage devant l'Église entre Geneviève Caron et Jacques Rodrigue. La mention qui y est faite est celle du contrat de mariage passé devant le notaire H. Bernard de la Rivière le 7 juillet 1718.

(8) Document rédigé par le Sieur Joseph Amyot de Vincelotte en présence de Pierre Bernier, Charles Bernier, Philippe Bernier, Claude Guimont et Charles Saucier.

(9) Biens auxquels avaient droit anciennement une femme qui survivait à son mari.

(10)Greffé du notaire H. Bernard de la Rivière.

(11)Ordonnance de l'intendant Hocquart pour « *prêter main forte à Alexandre Le Breton pour arrêter le quidam* » en date du 4 décembre 1733. (Voir aussi *Le trésor des Kirouac*, numéro 54, décembre 1998, page 17.

(12)Cap Saint-Ignace, 1672-1970, Joseph Arthur Richard, prêtre, 1970.

(13)La règle de droit en vigueur en Nouvelle-France est la coutume de Paris qui fut décrétée par le roi Louis XIV après l'accession du nouveau territoire au statut de province de France en 1663. Selon cette règle : « *la moitié des biens va au conjoint survivant tandis que l'autre partie est partagée également entre les enfants. Dans le cas d'une terre, un des enfants rachète généralement la part des autres et reconstitue graduellement le patrimoine familial. Lorsqu'une personne défunte laisse des enfants mineurs, on demande à un notaire de dresser un acte qu'on ne voit nulle part ailleurs en Amérique du Nord, l'inventaire après décès. Le notaire dresse alors un inventaire très détaillé des biens de la succession depuis la terre, la maison, la grange, les meubles, les ustensiles et même les dettes.* » (Source : <http://www3.sympatico.ca/bidons/mathieu.htm>).

(14)Greffé du notaire Louët en date du 8 octobre 1722.

(15)Greffé du notaire Abel Michon en date du 9 mars 1733.

(16)Louise Bernier annulera cette transaction devant le notaire Rousselot le 31 mars 1746 lors de la renonciation qu'elle fera à la succession de son époux. Il est indiqué dans l'acte que tous les contrats que ledit défunt Keroach peut avoir fait pour la vente de ses droits à elle « *sont déclarés nuls car elle n'était point en âge de majorité* » en mars 1733. La majorité à l'époque étant fixée à 25 ans, elle n'en avait que 21. Cette renonciation lui permettra quelques jours plus tard, soit le 4 avril 1746, de participer au partage des biens de la succession de sa mère, Geneviève Caron. On comprend mieux, dans ce contexte, le pourquoi de cette renonciation à la succession de son époux. Cette renonciation n'était donc

pas due au fait que l'Ancêtre avait laissé plusieurs dettes à son épouse, telle que je l'avais supposé et écrit précédemment. Il s'agissait plutôt d'une question d'équité entre les enfants Bernier. Puisque la valeur de la succession de sa mère avait sensiblement augmenté depuis 1733, il devenait plus équitable pour Louise Bernier de renoncer à la succession de son époux afin de rétablir ses droits successifs et participer au partage de ceux-ci. (Voir *Le Trésor des Kirouac*, numéro 52, juin 1998, page 8 et 9).

(17)Greffé du notaire P. F. Rousselot en date du 2 avril 1746.

(18)Le contrat de vente passée entre Marie-Anne Thibault (veuve de François Thibault et mariée en secondes noces à Jean Hirigoyen) et Jacques Rodrigue le 22 juin 1729 devant le notaire Dubreuil mentionne un arpent et demi de terre.

(19)Ordonnances des intendants, Pierre-Georges Roy, volume 2, page 235.

(20)Voir aussi l'affaire du cochon *Le Trésor des Kirouac*, numéro 60, juin 2000 pages 25 à 27.

(21)Arrêts et règlements du Conseil supérieur de Québec et Ordonnances et jugements des intendants du Canada, Québec, 1855, pages 572 à 576.

(22)*Monographie de St-Ignace du Cap St-Ignace* depuis 1672 à 1903 par l'abbé N.-J. Sirois, Lévis 1903.

(23)Pour de plus amples informations sur cette saga, voir le volume de Joseph-Arthur Richard, *Cap-Saint-Ignace, 1672-1970*.

(24)Greffé du notaire P.F. Rousselot en date du 29 janvier 1745.



Le système seigneurial

En Nouvelle-France, la population se divise en deux groupes : 80 pour cent d'agriculteurs ; 20 pour cent d'administrateurs, marchands, membres de communautés religieuses, soldats, artisans et voyageurs. L'occupation du territoire repose entièrement sur le système seigneurial qui se charge d'abord d'initier l'engagé à la colonie, au climat, au mode de vie et au travail. Ensuite et surtout, son fonctionnement assure la distribution équitable des terres.

À la fin de leur contrat les engagés désireux de s'établir reçoivent une terre – aussi appelée censive – qui ne leur coûte rien. Ses dimensions sont, en général de 3 arpents de front sur 30 arpents de profondeur (180 m par 1800 m). Pendant la période où la plupart des terres concédées étaient situées le long du fleuve Saint-Laurent, le mot “ front ” s'appliquait à la partie de la terre donnant sur le cours d'eau. Ailleurs, il a défini les terres donnant sur les côtes, les montées, les chemins et les rivières.

Quelques conditions – qui doivent être respectées sous peine de confiscation de la terre – sont énumérées à l'acte de concession. L'habitant doit tenir feu et lieu, c'est-à-dire : bâtir sa maison, l'habiter et poursuivre le défrichement de sa terre à un rythme annuel d'environ deux arpents par année. Devenu censitaire, l'habitant devra payer des droits en argent – le cens, la rente, les lods et ventes, la commune – ou en nature – la corvée, la pêche, la mouture.

Quand les paroisses s'organisent, l'habitant doit, en plus, payer la dîme qui sert à l'entretien du curé et de l'église paroissiale. Fixé au treizième de la récolte vers 1680, la dîme est contestée par les habitants qui la trouvent excessive. Au début du XVIII^e siècle, son pourcentage est abaissé au vingt-sixième.

SOURCE : Le Musée virtuel de la Nouvelle-France © Musée canadien des civilisations, 1997

Adresse internet : <http://www.civilization.ca/vmnf/popul/habitant/index-f.htm>

Un des premiers colons
L'ancêtre Caron, Robert,
est un des tout premiers Français
à s'être établi en Amérique du Nord

Louis-Guy Lemieux
Le Soleil, 15 août 2004

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les Caron ne se firent pas prier longtemps pour venir en Nouvelle-France. Robert, le premier ancêtre Caron, compte aussi parmi les premiers colons enracinés, les fondateurs du pays. Déjà, avant lui, Joseph Le Caron a été l'un des premiers missionnaires de la jeune colonie. Ce Récollet, un contemporain et un compagnon de Champlain, est arrivé dès 1615, soit sept ans après la fondation de Québec.

Né en France vers 1586, il était une sorte de provincial des Récollets, une branche des Franciscains qui, comme les Jésuites, faisaient passer le rayonnement de leur foi religieuse avant leur propre vie. La plupart de ces missionnaires valaient mieux que les biographies édifiantes que l'Église catholique a imposées aux fidèles. Ils étaient tout sauf des illuminés et des fanatiques. Joseph Le Caron était un de ces hommes admirables qu'il faut regarder avec les yeux de leur époque. La vérité historique oblige de dire que sans ces communautés religieuses d'hommes et de femmes, la Nouvelle-France n'aurait été qu'une belle utopie. Et jamais un pays n'aurait pu naître et grandir à partir des rives du Saint-Laurent. Les missionnaires n'étaient pas des fondeurs de lignée, par définition. Ils n'en participèrent pas moins à la fondation du pays.

Après la capitulation de 1629 devant les frères Kirke, ces corsaires au service de l'Angleterre, Joseph Le Caron, comme Champlain et 60 des 80 habi-

tants de la colonie, sera forcé de rentrer en France. Il y mourra, victime de l'épidémie de peste de 1632. Ce « fou de Dieu » était aussi profondément attaché à la Nouvelle-France.

D'OÙ VENAIT L'ANCÊTRE?

Les différentes versions au sujet des origines de l'ancêtre Robert Caron pourraient à elles seules faire l'objet d'un ouvrage volumineux. Tous les généalogistes patentés, dirait-on, ont écrit sur l'ancêtre Robert Caron tant son parcours est intrigant. Dans son ouvrage en 30 tomes, *Nos ancêtres*, Gérard Lebel résume l'opinion de plusieurs au sujet de l'origine française du premier ancêtre des Caron. Et il pose la question : « D'où est-il venu? Trois siècles et demi ont coulé au fond du sablier et les généalogistes n'ont pu encore trouver de réponse absolument sûre à la question... ».

Dans *Le Bulletin des recherches historiques* (1937), l'abbé Ivanhoé Caron rejoint le père Julien Déziel et ses *Mémoires d'ancêtres* pour avancer que Robert Caron est originaire de la Saintonge (la Charente maritime d'aujourd'hui). « Quelques auteurs, écrit l'abbé Caron, ont prétendu que Robert Caron venait de la Normandie, d'autres ont dit qu'il était Breton. Plus nous étudions les origines des premiers colons du Canada, plus nous nous convainquons qu'il y avait parmi ceux qui vinrent en Nouvelle-France, de 1630 à 1640, une forte proportion de gens de la Saintonge et de l'Aunis... Robert venait de la Saintonge et il s'embarqua à La Rochelle pour le Canada. »

Un autre généalogiste marquant, le père Archange Godbout a découvert

Geneviève Caron, épouse de Jean-Baptiste Bernier en premières noces et mère de notre ancêtre, Louise Bernier, était la petite-fille de Robert Caron. Son père, Jean-Baptiste Caron, avait épousé Marguerite Gagnon le 16 novembre 1661 à Château-Richer. Le couple a eu un seul garçon et sept filles. Geneviève, née le 2 mars 1677, était la cinquième enfant du couple.

La rédaction

que plusieurs familles Caron habitaient La Rochelle au XVIII^e siècle. Elles étaient pour la plupart protestantes, ce qui ne veut pas dire que l'ancêtre Robert l'était.

Gérard Lebel conclut que le dossier au sujet de l'origine de Robert Caron reste ouvert. Il signale, fait important, que son acte de mariage a disparu avec les autres actes inscrits aux registres de l'église de Notre-Dame de Québec avant 1640. Le 15 juin de cette année-là, un incendie les a réduits en cendre, en même temps que les papiers du greffe et une grande partie des contrats entre particuliers. On a tenté de les reconstituer à partir de la mémoire des familles et des témoins de l'époque, mais ils sont forcément restés incomplets. Cela explique la difficulté des généalogistes avec les origines de certains ancêtres.

Gérard Lebel se fie pour sa part à un écrit attribué à l'intendant Talon selon lequel Robert Caron serait arrivé à Québec avec Robert Giffard, le 4 juin 1634. Si c'est le cas, il serait embarqué à Dieppe, à bord d'un vaisseau des Cents-Associés commandé par le capitaine Nesle. Le généalogiste Michel Langlois fait autorité. Dans son *Dictionnaire biographique des ancêtres québécois*, il écrit : « La période et le contexte de son arrivée au pays, tout comme le fait qu'il épouse une Normande et se fixe sur la côte Sainte-Geneviève en 1642, nous portent à croire qu'il était lui-même d'origine

normande. L'acte de baptême d'un Robert Caron, fils de Johan Caron, trouvé au registre de la paroisse Saint-Vivien de Rouen en 1613, pourrait bien être le sien. » Michel Langlois fixe au 30 novembre 1636 la date de son arrivée au pays.

Pour sa part, l'Association des familles Caron d'Amérique se contente de mentionner dans son site Internet que « Robert Caron arriva en Nouvelle-France, vraisemblablement en 1635, sur un bateau de la compagnie des Cent-Associés venant de Dieppe, en Normandie ». Cette association qui compte 705 membres, dont 426 membres à vie, a bien raison de ne pas faire un plat avec le mystère des origines de l'ancêtre. Ce qui importe, c'est son mariage — heureux, semble-t-il — avec Marie Crevet et son installation non moins réussie dans son pays neuf. Robert a fait tout très vite à partir de son arrivée. C'est peut-être qu'il sentait qu'il y avait urgence.

PIONNIER À QUÉBEC

Quelques mois après être débarqué à Québec, Robert Caron s'installe dans ses meubles et prend épouse.

Il se fixe d'abord sur la côte de Beau-pré à un endroit appelé Longue-Pointe, sur une terre que lui concède Pierre Le Gardeur de Repentigny. Et, le 25 octobre 1637, il épouse, à Québec, Marie Crevet, fille de Pierre Crevet et de feu Marie Lemercier, de Bénouville, évêché de Bayeux, en Normandie. Le mariage a lieu dans la chapelle Notre-Dame-de-la-Recouvrance. Il est béni par le Jésuite Charles Lallemant, qui faisait fonction de curé à Québec. Jamen Bourguignon, un ami, Noël Langlois, un colon de la première heure, et de Robert Giffard, chirurgien et seigneur, assistent au mariage comme témoins. De cette union naîtront sept enfants.

Robert ne reste pas longtemps sur la côte de Beau-pré. Dès octobre 1642, il vend sa maison et sa terre de Longue-Pointe à Guillaume Couillard pour la

somme de 150 livres. Il vient s'installer sur le coteau Sainte-Geneviève, parmi les autres ancêtres d'origine normande fixés à cet endroit. Selon Victor Caron, l'un des bons généalogistes de l'Association des familles Caron, ce coteau Sainte-Geneviève se trouverait sur l'emplacement de l'actuel Collège des Jésuites, coin René Lévesque et Joffre.

Dès le printemps de 1643, il s'adonne au défrichage de sa terre des hauteurs de Québec. La compagnie des Cents-Associés lui remet trois ans plus tard le titre officiel de sa concession de 40 arpents de terre, entre les propriétés de Louis Sédillot et de Claude Larchevêque. Le gouverneur Louis D'Ailleboust lui donnera bientôt 20 arpents de plus. Le 6 décembre 1652, le gouverneur Jean de Lauzon reconnaîtra ces deux titres pour, semble-t-il, l'inciter à demeurer à cet endroit.

Mais l'ancêtre Caron a la bougeotte. Après 12 années passées sur sa belle terre de Sainte-Geneviève, il la vend à Charles D'Ailleboust, neveu du gouverneur, pour la somme considérable de 1700 livres. En fait, il vend toutes ses propriétés de Québec pour une raison que lui seul connaît.

Quelques mois auparavant, il avait acheté de Julien Fortin dit Bellefontaine, au prix de 500 livres, une terre de cinq arpents de front par une lieue de profondeur sur la côte de Beau-pré, à Sainte-Anne-du-Petit-Cap, à moins de deux kilomètres de l'actuelle basilique Sainte-Anne.

Il n'aura pas le temps de profiter de sa nouvelle maison de la côte de Beau-pré. Le 8 juillet 1656, il meurt subitement à l'hôpital de Québec. Accident ou maladie? On ne le saura jamais. Il avait 44 ou 45 ans, selon Gérard Lebel.

Sa veuve Marie Crevet attendra 10 ans avant de se remarier. Elle épousera Noël Langlois, veuf de Françoise Grenier, ce même bon vieux colon qui

avait été témoin à son premier mariage. Pour éviter les querelles entre les héritiers Langlois, le mariage se fera en séparation de biens. Un mariage d'amour de toute évidence. En 1684, Noël Langlois décède; à l'âge de 80 ans. Il était l'habitant le plus âgé au pays. Marie vivra encore jusqu'en 1695. Son acte de sépulture lui donne 92 ans. Selon Lebel, elle était âgée de 86 ans, ce qui était tout de même une longévité exceptionnelle pour l'époque.

Quatre ans après la mort de son premier mari, Marie a vécu une terrible épreuve. Sa fille aînée, prénommée Marie elle aussi, est enlevée par huit malfaiteurs de race huronne en même temps que trois jeunes enfants, dont elle avait la garde. Âgée de 21 ans, Marie était l'épouse de Jean Picard. Elle habitait la côte de Beau-pré. Les ravisseurs réussirent à traverser le fleuve avec leurs captifs. Ils furent rejoints à la Pointe-Lévis par des Algonquins amis des colons. Une bagarre s'ensuivit au cours de laquelle Marie et un enfant perdirent la vie. La vie en Nouvelle-France n'était pas de tout repos.

Une dizaine d'ancêtres Caron ont fait souche en Nouvelle-France. L'ancêtre Robert est le plus intéressant au point de vue de la généalogie. Parce qu'il a été le premier arrivé et parce que sa descendance est la plus nombreuse.

JOYEUX NOËL



La Vita Mea

Autobiographie de Louis Kirouac (1898-1977)

ASPECT PHYSIQUE

*S*i je puis en juger par les calculs que j'ai faits, j'ai bien marché quarante milles en vingt-quatre heures à peu près sans nourriture ni repos. Aussi ça été souvent pour moi un sujet d'étonnement que cette marche record que je n'ai jamais pu faire ni égaler de nouveau. J'ai marché quelques fois une dizaine de milles ou un peu plus en un jour, mais il n'y a pas de comparaison entre ces différentes marches.

On m'a dit que j'avais été malade d'une façon un peu rare pendant ma première enfance et je le crois sur parole. Ensuite entre l'âge de 7 à 10 ans, j'ai reçu deux coups sur la tête qui m'ont probablement causé chacun une fracture quelconque du crâne; puis j'ai tombé en bas d'une charrette.

Cinq ans auparavant, j'avais eu cette fièvre typhoïde qui m'avait tant déprimé et la perruque m'a oublié pendant dix ans.

Ce fut ensuite la paralysie du côté droit du visage et la plaque jaune sur le cou et puis les larmes à l'œil droit en mangeant, les douleurs et les cloches d'eau aux lèvres, les crises de coliques si violentes.

Mais quand on considère le bon-dissement de l'organisme, on dirait qu'il n'a pas eu de relations directes avec toutes ses misères et surtout avec leurs causes.

J'avais probablement reçu une bonne constitution, malgré les apparences. Ce qui me porte à le croire, c'est la capacité de mon frère Henri et la longévité saine de mon frère Joseph. Ensuite quelques se-

maines auparavant, j'avais pu me tremper dans la nature et enlever ma perruque et il a été dûment constaté que j'avais grandi alors.

D'ailleurs, c'est pendant les âges de 19-20-21-22 et peut-être une partie de 23 ans que la nature s'est montrée le plus raisonnable envers moi. Si ce n'eût été de cette dégradante perruque, il n'y aurait pas paru grand symptôme dégénératif.

Cependant, la cause de dégénérescence était bien là. J'avais reçu depuis huit ans environ les coups qui avaient causé la lésion au cerveau et provoqué la fragilisation du système nerveux.

Oui, il est surprenant que l'organisme ne semble pas s'en être aperçu alors dans son ensemble; mais localement le mal s'aggravait et a déclenché subitement cette perturbation dont je traîne encore les séquelles : la paralysie de la joue droite, les coliques, les tremblements, l'asthme et tous leurs enchevêtrements de symptômes visibles et sensibles.

Faire de la paralysie à 23 ans, chez

Dans ce troisième extrait de sa biographie, oncle Louis revient sur sa condition physique déficiente et des moyens naturels qu'il prend pour tenter de l'améliorer.

Hélène Kirouac

un jeune homme qui n'a aucune habitude immorale, qui ne fume pas, ne boit pas, dort suffisamment, mène une vie régulière, ce n'est pas normal. Il n'y a qu'une cause congénitale ou une lésion quelconque qui puisse expliquer cela.

Ah! si j'avais été traité correctement avant le déclenchement de ma paralysie. Mais les moyens du pays étaient insuffisants, mon information et mes moyens financiers aussi. Ah! si j'avais pu avoir l'aide chiropratique et la naturothérapie! Je ne devais savoir cela que fort tard.

ASPECT PARAMÉDICAL

Je voyais bien que la religion m'était nécessaire et la règle utile pour donner à l'humanité un vrai humanisme, mais je déplorais leur réelle



Collection Hélène Kirouac

Charrette en 1920; de retour à la maison paternelle, Louis participe aux travaux de la ferme.

impuissance dans le domaine de la santé.

La santé, pour moi, c'était le bien profondément ressenti comme étant le premier de tous, mais dont on semble tant se désintéresser dans la vie courante.

La santé et les apparences de la santé : combien j'y ai attaché de prix et combien je les ai recherchées. D'autant plus qu'à mesure que je les recherchais, elles semblaient s'envoler.

Cependant, je faisais la cour à dame Nature assise sur son trône avec sa couronne de gloire et son sceptre, mais j'étais trop petit pour qu'elle daigne me diriger vers ses serviteurs qui auraient pu me guérir. Elle me laissait la liberté de chercher dans son domaine, d'admirer et d'espérer.

Or voici qu'à 4 ou 5 années de distance, je songeai à reprendre la lecture de *La grande erreur du pain blanc* qui m'avait tant charmé et convaincu la première fois. Elle était venue juste à point pour apporter des raisons scientifiques à mon engagement ingénu pour la nature.

Je me mis à voir dans le grain de blé le vrai choix végétal préparé pour les hommes selon les normes de son intelligence infinie et de sa bonté tutélaire. Le pain naturel était le pain de vie, le vrai choix vivant, le viatique unique et tellement en harmonie avec les besoins de l'organisme.

Par contre, le pain blanc était l'aliment dégradé, empoisonné, un facteur de morbidité, un crime contre les hommes, une insulte à Dieu. Je me mis à voir dans le docteur Nadeau une intelligence supérieure et un noble cœur.

J'étais bien préparé pour recevoir



Collection Héléne Kirouac

Camp des bûcherons; l'hiver, Léon, Louis et Henri (décédé en 1920) passaient plusieurs semaines à bûcher. Les longues soirées étaient occupées à lire et à écrire. Pour sa part, Louis, se livrait à l'étude de la philosophie, du latin, etc.

les enseignements de Bernard Macfadden (?) et de son école de *Physical* (?) culturistes et naturopathes. Je lus les leçons de Macfadden et de son école sur le jeûne thérapeutique, la culture physique jusqu'à ce que j'en sois saoulé. Et je me mis à déplorer l'abominable perversion de la médecine officielle, l'affreuse tromperie des médecins et l'exécrable stupidité des dentistes et des pharmaciens.

Il y avait là le bien d'un côté et le mal de l'autre. Mon esprit ne voyait pas que chaque école possédait un aspect de la vérité et il n'était pas encore assez mûr ni assez renseigné pour pouvoir départir la somme de vérité de chaque tendance sans tirer de ligne de démarcation précise dans leur application pratique.

Comment pouvait-il en être autrement? Ce n'est pas avec les bribes d'opinions en hygiène que j'avais accumulées au temps de mon séjour chez les Frères et conservées depuis : j'avais souvenir que se brosser les dents après chaque repas était le seul moyen de se les conserver saines; j'avais lu écrit sur un tableau noir que le café était la boisson intellectuelle; un frère qui prenait une douche froide chaque matin à son réveil nous avait

assuré que c'était souverain contre les rhumatismes; la propreté, c'est la santé m'avait dit avec gravité le vénérable vieux religieux qui m'avait enseigné le civisme.

Vers l'âge de 25 ans s'abattirent sur moi ces crises de coliques deux ou trois fois par année. Je me couchais le soir sans rien soupçonner et voilà que je m'éveillais avec une douleur atroce à l'abdomen. Je me tordais, je marchais de long en large, tremblais, pleurais. Je prenais de l'eau de Riga. Cela me soulageait un peu, mais j'avais à souffrir grandement de 24 à 48 heures et parfois je restais déprimé pendant une quinzaine.

Une fois cela m'arriva alors que j'étais aux États-Unis. Il y avait peut-être huit mois, un an que cela ne m'était pas arrivé. Je ne sais. Je m'étais couché le soir sans rien prévoir de tel. Quand vers quatre heures du matin, je me réveillai subitement avec ce mal atroce. On fit venir un médecin. Il me donna à prendre deux petites pilules rouges. Cela calma le gros mal. Le docteur me parla un peu, m'observa et descendit déjeuner avec les gens de la maison. Il leur dit qu'il avait été surpris de voir que ses pilules ne m'avaient pas endormi. C'est ce qu'il attendait. Enfin, il



Les enfants de Noé Kirouac (01109) en 1945; à l'avant, de gauche à droite : Amanda, 67 ans, Imelda, 60 ans; à l'arrière dans le même ordre : Louis, 47 ans, Joseph Jean, 55 ans et Léon, 44 ans.

ajouta qu'il ne comprenait pas mon mal. J'ai souffert atrocement pendant deux ou trois jours et aussi resté déprimé pendant une quinzaine. Je crois que j'eus un bon répit après cette crise. Ce ne fut qu'après mon retour au Canada que j'eus à en subir d'autres.

Malgré mes sentiments envers la médecine, j'allai consulter un médecin pour en avoir le cœur net. Comme le médicament qu'il m'avait donné à prendre semblait augmenter ma douleur intestinale au lieu de la soulager, je retournai le voir. Il fut surpris de cela et me déclara que ce médicament ne pouvait me causer de douleur à l'intestin, que c'était de la pepsine et du bromure. Il s'approcha de moi, m'examina longuement dans les yeux, puis retourna s'asseoir à son bureau, fit une pause et me demanda d'un trait : «Voulez-vous savoir ce que vous avez?

- Oui, j'aimerais le savoir.

- Eh bien! Vous êtes hypochondriaque. Savez-vous ce que ça veut dire? »

Je lui répondis : « Non », mais je me dis : « En voilà encore un qui ne comprend rien à mon cas et qui ne comprend pas grand-chose à rien. »

J'étais convaincu que la médecine officielle ne pouvait rien pour moi.

ENCORE UNE ÉTAPE

Cet état de fragilité de ma santé ne m'avait pas détourné de mon état d'ouvrier de ferme et de mon attachement à la maison de mon père à laquelle je revenais. Toujours parce que je croyais que c'était le meilleur endroit pour ma santé. Or la sensibilisation à la santé a toujours primé dans mes décisions, mais le peu de revenus de la ferme et mon rendement médiocre me laissaient toujours sans argent pour me faire soigner par des moyens auxquels je

croyais et qui, j'en suis encore convaincu, auraient été efficaces.

J'étais donc abandonné à mon sort avec une lésion au cerveau, un système nerveux fragilisé et tous les symptômes qui s'étaient acharnés contre moi auparavant. Tout cela m'exposait aux avatars pathologiques auxquels mes erreurs d'appréciation scientifique et ma propre maladresse me livrèrent de fait.

Le jeûne thérapeutique, les remèdes herbagers sont des choses excellentes à leur place et en leur temps et ils m'auraient été salutaires si je n'avais pas eu un organisme nerveux fragilisé. Au fait, je n'aurais pas eu ces symptômes si je n'avais pas eu un tel organisme nerveux.

L'erreur, c'est que j'avais pris des principes généraux et abstraits comme règle d'application concrète à mon cas particulier sans savoir que dans mon cas,

employés seuls, ils étaient imparfaits et même dangereux employés imprudemment.

Il est surprenant que c'était surtout l'été que les crises arrivaient. Pendant l'été de 1930, j'étais tourné vers les remèdes, alors si populaires, de l'abbé Warré. Il est probable qu'une dose minime, presque homéopathique m'aurait fait du bien, mais je m'avisai de prendre la dose marquée et même d'employer deux de ces remèdes à la fois et peut-être en même temps d'y aller de jeûner. Le résultat ne se fit pas attendre. Je fus pris d'un formidable tremblement du sympathique, j'arrêtai de travailler pendant trois mois et je fus déprimé pendant combien de temps?

Je prends régulièrement de l'aspirine pour faire cesser les tremblements. Voilà que les crises d'asthme s'amènent. Comme pour les coliques, elles sont violentes et se produisent la nuit en commençant vers la fin du jour et vont à peu près jusqu'au matin. Je suis sans défense contre elles. Me voilà donc avec deux maladies qui alternent : l'asthme et les tremblements.

Pauvre bougre, je n'éprouve presque tout le temps que des malaises physiques et moraux, et je finis par perdre tous mes cheveux. Je commence à détester la vie. Je désire ardemment la solitude, le silence, le repos et même le néant, car je ne suis heureux que le temps où je dors. Je suis ennuyeux pour les autres. Je suis toujours frileux et ne puis jamais suer qu'en été alors que la chaleur sous le toit de la grange pendant les foins me fait transpirer et cela me fait revivre. Alors, je peux faire de bonnes journées de travail.



Fernand Kirouac (01588) et son épouse, Louise Lecor Kirouac photographiés lors de notre rencontre à Québec en juillet 1994. Voir aussi le numéro 23 de notre bulletin de liaison (mars 1991) pour un article sur Louise Kirouac. (photographie de Marie Kirouac)

LES COULEURS DE CHEZ-NOUS

Pour l'auteur de ces lignes, le talent essentiel en peinture se limite au découpage du haut d'un mur sans « beurrer » le plafond. C'est à quoi je m'acharne depuis plusieurs jours chez ma fille et comprenez donc que mon intérêt pour les dépliants de peinture a toujours été jusqu'à maintenant assez limité. Ma satisfaction se manifeste habituellement quand je peux retourner madriers et escabeau dans la remise. Toutefois, Marie-France a piqué ma curiosité avec son dépliant des peintures PARA où l'on présente en page couverture titrée *Les couleurs de chez-nous*, un magnifique paysage de Baie Saint-Paul, signé Louise Kirouac. Quoi ? On veut me faire découvrir mon talent d'artiste avec un rouleau à peindre ? Eh bien non ! Il s'agit d'une brillante initiative de ce fabricant de peinture pour associer peinture du bâtiment à neuf de nos meil-

leurs peintres paysagistes du Québec, dont Louise Kirouac. Neuf peintres et neuf tableaux qui ont inspiré « *une palette de vingt-sept couleurs tout spécialement élaborée pour rendre hommage à l'environnement, à la beauté des paysages et à l'esprit créateur des artistes québécois* » : Normand Hudon; Claude Langevin; Paul « Tex » Lecor (Salut Ti-Père !); Yves-Joseph Nolet, Roland Palmaerts; Jacques Poirier; Gaston Rebray; Claude Tremblay et bien sûr... Louise Kirouac. C'est donc avec plus de respect que jamais que j'ai allègrement guidé mon rouleau et soigneusement découpé la ligne du plafond. Pour un moment, *j'aurais voulu être un artiste!*

Michel Bornais

REVUE DE PRESSE

LA MAISON DE L'AVENUE CLOUSER À ORLANDO

Le présent texte rend compte de deux articles publiés en Floride plus tôt en 2004, en relation avec l'exposition du manuscrit de *On The Road* de Jack Kerouac, à l'*Orange County Regional History Center*. Rappelons que suite à l'achat chez Christie's du manuscrit pour la somme de 2,4 millions \$ (US), son acquéreur, M. Jim Irsay, propriétaire des *Colts d'Indianapolis* (football), avait promis de le faire exposer publiquement un peu partout aux États-Unis pendant quatre ans pour le plaisir des admirateurs de Jack. Ces deux articles nous révèlent certains faits jusqu'à maintenant inédits sur la période pendant laquelle Jack a vécu à Orlando.

Le premier article signé par l'éditeur de la section « Voyages », Thomas Swick, titré « beat city » est daté du dimanche 22 février 2004 et occupe la première page du cahier TRAVEL du *South Florida Sun-Sentinel*. Le second article du 14 mars, aussi publié dans ce même quotidien, est signé par Abby Goodnough, journaliste au *New York Times* et porte comme titre « The Beats go on in Orlando home ».

Nous tenons à remercier Clément Kirouac de nous avoir fait parvenir les copies de journaux ainsi que son beau-frère Gilles Latulipe pour avoir pris la peine de se rendre sur place faire plusieurs photos de la maison en question. Les restrictions d'espace et de temps de traduction ne nous ont pas permis de publier jusqu'à maintenant, mais les derniers revirements dans le procès tenu à St-Petersburg nous en donnent une occasion parfaite.

L'article du 14 mars 2004

Ce plus récent article signé par Abby Goodnough nous apprend que ce modeste bungalow à toit de tôle galvanisée d'une banlieue (College Park) tout à fait banale au nord-ouest du centre-ville d'Orlando, est récemment devenu un lieu de pèlerinage depuis que la municipalité d'Orlando a commencé à l'annoncer comme étant son tout premier site historique littéraire. C'est dans l'exigu logement où l'on accède par la galerie arrière que le pape de la Beat Generation a vécu comme un reclus pendant plusieurs mois en compagnie de sa mère Gabrielle Lévesque (Mémère), suite à la publication en 1957 de ce qui allait devenir son livre culte *On The Road*. Difficile de comprendre les motifs de Jack, à moins de savoir que sa sœur Caroline s'était alors établie à Orlando et que Mémère tenait absolument à s'en rapprocher. En fils dévoué envers sa mère, Jack y arrive par bus en décembre 1956.

Maintenant, c'est dans la petite maison du 1418 avenue Clouser, où la dactylo de Jack ne dérougissait pas avant tard dans la nuit, que des auteurs du monde entier vont tenter de capturer un peu de cette obsessive énergie en y résidant pour des périodes de trois mois. C'est quand même bien là où Jack a écrit *The Dharma Bums* (Les clochards célestes), la suite de son célèbre *On The Road* et un poème titré *Orlanda Blues*.

L'idée originale de ce programme de séjour en résidence pour écrivains appartient à Marty Cummins, propriétaire de l'une des rares librairies indépendantes d'Orlando. L'inspiration lui en est venue en



Photographie : Gilles Latulipe

1997, à la suite de la publication d'un article sur la maison par le *Orlando Sentinel*. La maison était tombée dans l'oubli depuis de nombreuses années et était aussi dans un très piteux état. Le crédit de sa découverte doit être attribué à Bob Kealing, reporter à la télé locale WESH-TV, à qui un ami de Kansas City avait confié que Jack avait vécu un certain temps à Orlando. Selon Kealing, les biographies de Kerouac n'en font même pas mention. **(Voir la mise en garde au lecteur, NDLR)**. Au fait, quelle sorte d'environnement littéraire peut-il bien exister dans cette ville cernée de commerces à grande surface, de gros complexes hôteliers et dominés par la présence de parcs thématiques tels que *Disney World* ? Pas beaucoup de choses selon Cummins qui précise avoir été forcé d'aménager un restaurant dans son commerce de librairie, *Chapters*, parce que personne n'achetait de bouquins.

Toujours est-il que les gens ont été suffisamment intrigués par ce lien Orlando – Kerouac pour supporter une corporation sans but lucratif créée par Cummins : *The Kerouac Project*. Les restaurants Darden, propriétaires des *Red Lobsters* et *Olive Garden*, inévitables établis-

sements propres au paysage du centre de la Floride sont du nombre des donateurs qui ont sauvé le bungalow de l'avenue Clouser des griffes des promoteurs. Et bien qu'Orlando n'ait pas l'auréole de Yaddo, Taos ou Key West, c'est en un flot continu que des écrivains sollicitent un séjour sur l'avenue Clouser.

Jack et Mémère ont vécu sporadiquement à Orlando sur une période de cinq ans, quittant éventuellement l'exigu bungalow de l'avenue Clouser pour un « ranch house » dans le quartier de Kingswood Manor. Bien qu'alors devenu célèbre, Jack pouvait y vivre dans un relatif anonymat, bénéficiant de l'air climatisé, d'un fauteuil inclinable et de ces autres petites gâteries typiquement bourgeoises, mais sans renoncer à se moquer de son voisinage. « Il y a ces gros Américains d'en face, ennuyants et en manque de fraternité » a-t-il écrit dans un carnet de notes découvert par Kealing. « Mais c'est pas de ce vieux loup de mer qu'ils vont en obtenir. » (Jack faisant de toute évidence référence à lui-même, NDT)

Dans un récent ouvrage intitulé *Kerouac in Florida : Where the Road Ends*, Kealing fait état de la déchéance alcoolique de Jack et de ses voyages entre la Floride, Long Island et le Massachusetts au cours des dix dernières années de sa vie, et toujours avec Mémère à sa suite, ce jusqu'au dernier retour à St-Petersburg en 1968, là où il but jusqu'à en mourir à l'âge de 47 ans en 1969. Il est dit que son fantôme hante *Haslam's*, une librairie d'Orlando qu'il avait l'habitude de fréquenter.

L'article du 22 février 2004 par Thomas Swick du *Sun-Sentinel*

Plus axé sur l'exposition du manuscrit de *On The Road*, on y re-

trouve surtout plus de détails relatifs à la création de cette œuvre dactylographiée en un seul paragraphe sur des rouleaux de papier à télécopieur. Les feuilles aboutées à tous les 12 pieds avec du « Scotch Tape » totalisent environ cent vingt pieds et en raison de l'espace restreint, seulement un peu moins de la moitié a pu être déroulée. À l'observation des corrections et annotations, Thomas Swick écrit la remarque suivante : « Si Jack Kerouac ne s'embarrassait pas toujours de chercher le mot juste, [en français dans le texte, NDT], il ne se privait pas de raturer ceux qui ne l'étaient pas. » L'unique paragraphe ayant été tapé d'une seule traite, sur une seule page longue de cent vingt pieds, les ratures et corrections racontent aussi leur propre histoire. Les noms des personnages sont ceux des vraies personnes et c'est la maison d'édition *Viking* qui a insisté pour que Jack y substitue des pseudonymes. Dans les interlignes étroits, des scribouillages illisibles surmontent des mots raturés et ici et là, des phrases complètes ont été biffées d'un trait de crayon. Et Thomas Swick d'en déduire que : « personne n'est parfait. »

C'est aussi à Bob Kealing que Thomas Swick s'en remet pour traiter de cette relation paradoxale avec Jack qui ferait d'Orlando un haut lieu de la littérature **Beat**. Selon Kealing, la maison de l'avenue Clouser y occupe un rôle significatif. Avec Mémère, Jack y loue le petit logement en juillet 1957 après être arrivé avec 33 \$ en poche. Il quitte ensuite pour Mexico où il tombe malade et se fait tout voler. À son retour, Mémère est absente, il ne peut entrer et doit coucher à la belle étoile. Quelques semaines plus tard, une amie lui prête 30 \$ pour acheter

MISE EN GARDE

L'association des familles Kirouac inc. tient à informer les lecteurs des réserves exprimées par M. Gerald " Gerry " Nicosia, biographe de Jack Kerouac et auteur de *Memory Babe* au sujet des deux articles faisant l'objet de notre revue de presse. Nous vous livrons l'intégral du message qu'il nous a adressé depuis sa résidence en Californie après avoir été invité à lire le texte proposé par J.A. Michel Bornais.

« S'il est de votre intention de publier ceci dans le bulletin de liaison de la famille, vous devriez savoir l'énorme erreur dont je me suis plaint au *New York Times* et au sujet de laquelle ils ont refusé d'apporter rectification. Tout ceci résulte du fait que Bob Kealing est un ami des Sampas; les Sampas ont effectivement souscrit financièrement au projet de stages en résidence pour les écrivains dans la maison d'Orlando (avenue Clouser). Kealing a déclaré à Abby Goodnough du *New York Times* que personne n'avait jamais écrit au sujet de la maison de Jack Kerouac à Orlando. C'est de la " bull shit "... un gros mensonge!!! Dans *Memory Babe*, j'ai même décrit le plan de la maison : où était la cuisine; où était le porche; (galerie, NDT) ce que Jack y avait écrit; etc. Si vous avez en main l'édition anglaise de *Memory Babe*, allez simplement consulter les pages 554, 561-562, 572, 623-23, 632, 634 et aussi ailleurs. Que le *New York Times* ait refusé de rectifier une erreur aussi flagrante démontre bien l'influence des Sampas! J'espère que vous allez mentionner tout ceci quand vous publierez votre article. »

Il y a aussi une autre grosse erreur que j'ai observée. Swick déclare, que Kerouac n'a jamais écrit au sujet d'Orlando! Totalement faux! Kerouac a écrit 51 poèmes sur Orlando, intitulés " Orlanda Blues "... lesquels sont dans le " Book of Blues " publié par *Viking Penguin*. " Orlanda " est la façon qu'ont les gens du sud de prononcer " Orlando ".

N'est-il pas triste que je sache tant de choses sur Kerouac, mais que je ne puisse parler de Kerouac lors de conférences ou autres événements, en raison de la liste noire de Sampas, alors que les personnes qui représentent Sampas, comme Douglas Brinkley et Bob Kealing, ne cessent de commettre des erreurs au sujet de Kerouac? " Il y a quelque chose de pourri au royaume du Denmark " (ou peut-être au royaume de Kerouac).

Gerald Nicosia, Corte Madera, Californie

son billet de bus vers New York, là où le *New York Times* s'apprête à publier la critique de **On The Road**, proclamant Kerouac « voix de la nouvelle génération », au même titre que Hemingway l'avait été pour la sienne. À l'évocation d'un Jack Kerouac, catholique, conservateur et résidant dans une banlieue bien tranquille avec Mémère, comme grand précurseur des Hippies, Bob Kealing esquisse un grand sourire perplexe. Pour lui, l'élément négligé dans tout ça est un Orlando littéraire Pré-Disney. Il affirme qu'Orlando a une « Histoire » qui existait bien avant l'arrivée du célèbre parc thématique et que son ouvrage **Kerouac in Florida** pourrait bien rétablir les faits.

Les initiés à l'œuvre et la vie de Jack savent tous qu'il est décédé à St-Petersburg, mais une infime minorité sait qu'il a aussi vécu à Orlando. Sauf dans quelques lettres, Jack lui-même n'a jamais fait mention d'Orlando, pas plus que de la Floride d'ailleurs. Peut-être par manque d'intérêt, mais cette indifférence semble vouloir conférer à la Floride un état de suprême platitude, puisque Jack trouvait absolument fascinants tous les autres endroits qu'il visitait : Denver, l'Iowa, la rivière Susquehanna... De toute évidence, c'était le trait dominant pour cet écrivain « sur la route », que de vouloir décrire n'importe quelle partie du monde, sauf celle où il habitait.

Kealing souligne que dans *On The Road*, qui raconte dans une prose assez éclatée et « carpe diem » les quatre traversées continentales de Jack, la Floride est le seul État au sud de la ligne Mason-Dixon qui n'ait pas bénéficié d'une quelconque description. À peine une toute petite mention : « Nous venons tout juste de traverser la pointe de la Floride mon homme -- Ça s'appelle Flomaton, Florida! (Flomaton est plutôt situé du côté



Photographie : Gilles Latulipe, printemps 2004

Maison de Jack Kerouac sur l'avenue Clouser à Orlando; prenez note qu'une erreur s'est glissée dans notre édition de juin à la page 33, on aurait dû lire qu'il s'agit de la maison d'Orlando et non pas de St-Petersbourg.

de l'Alabama, NDT)

« Plein de mousse espagnole, un chêne majestueux et de toute évidence bien portant domine et rend encore plus minuscule la petite maison « boîte à biscuits » du 1418 avenue Clouser. Un banc solitaire occupe la grande pelouse du côté. Sur la planche supérieure du dossier on peut lire le nom des donateurs au Kerouac Project... inscrits à la peinture noire, ce qui est tout à fait dans le ton et a plus l'allure d'un graffiti que d'une inscription officielle. » Le *Kerouac Project* dont Kealing est l'un des fondateurs, a permis d'acheter la maison qui l'an passé a été désignée lieu historique. L'unique lieu historique littéraire d'Orlando en fait. L'étape suivante a été la création du programme d'écrivain en résidence, chacun des candidats choisis pouvant habiter la maison pour trois mois. Lors de ce reportage, l'occupant en était Ted May, musicien et écrivain de Chicago. Sachant à quel point Jack y souffrait de la grande chaleur, Ted May citant à l'appui une lettre de Floride où Jack écrit « un saint doit suer

pour Dieu », se déclare très privilégié d'avoir obtenu que son séjour se fasse en hiver. Thomas Swick a aussi recueilli quelques savoureux témoignages de voisins de l'époque : « L'octogénaire vivant en face se demande bien pourquoi on fait maintenant tant de chichi avec tout ça et il ajoute : J'ai acheté le livre et je n'ai jamais été capable de le lire. La dame qui vivait là, (dit-il en indiquant une maison de biais avec la sienne) a élevé quatre filles et elle ne leur laissait jamais traverser la rue quand il était ici. Maintenant, vous n'entendez dire que de bonnes choses à son sujet. La bonne chose est qu'il soit parti d'ici. »

Jack n'aurait jamais été très heureux à Orlando. « Je suis venu voir où Jack a vécu et a été misérable » a déclaré le poète et ami Lawrence Ferlinghetti lors d'une visite dans les années 90. À St-Petersburg, Jack était malade et très souffrant. Il s'ennuyait loin des amis qu'il qualifiait de « mad ones » (les malades... dans le sens péjoratif bien québécois, NDT) malades de vivre, malades de parler, malades d'être

sauvés, désireux de pouvoir jouir de tout à la fois. Ceux qui ne baillaient ni ne satisfaisaient jamais de dire des banalités, ceux qui ne souhaitaient que de brûler, brûler, brûler la chandelle par les deux bouts, souvent même en un flamboyant feu d'artifice.

La route, tout comme sa jeunesse étaient alors derrière lui. De sa voix, on ne retenait que la quintessence, une voix de nouveauté, mais désincarnée. Son incurable problème d'alcool est alors devenu un style de vie. Dans *Memory Babe*, son meilleur biographe G rald « Gerry » Nicosia a  crit qu'il pouvait avaler quatorze « boilermakers »   l'heure du matin jusqu'au soir. Flamboyante pour une grande partie de sa vie, la chandelle n'en avait plus pour longtemps. C'est en Floride qu'elle s'est  teinte le 21 octobre 1969...   47 ans. Le rapport du pathologiste en pr cise la cause : ulc res gastriques variqueux. Selon Gerry Nicosia : « une mort classique pour un so lon ». Le d bat demeure ouvert quant   l'influence qu'aurait pu avoir la Floride sur cette d ch ance. Selon Thomas Swick, s'il y a un coupable, St-Petersburg serait beaucoup plus   condamner qu'Orlando. La conclusion revient   Bob Kealing : « Je souhaite qu'un jour, Kerouac soit admis au panth on des  crivains floridiens en compagnie de Hemingway, Zora Neil Hurston et Marjorie Kinnan Rawlings. Je tiens   conjurer cette impression que Kerouac est venu en Floride uniquement pour y mourir. »

Par J.A. Michel Bornais,   Beauport, Qu bec, Canada, le 11 novembre 2004

Le proc s sur la l gitimit  de la succession de Jack Kerouac

« Les lois de la Floride cachait des surprises »

*M*algr  les fureurs de l'ouragan tropical Jeanne qui a frapp  de plein fouet la r gion de St-Petersburg en Floride fin septembre 2004, les auditions ont proc d  normalement au proc s en contestation pour faux du testament de Gabrielle L vesque, m re de Jack Kerouac. Sont alors survenus des revirements-surprises qui d montrent que la « Justice made in USA » peut g n rer des tourbillons qui feraient p lir de jalousie une tornade m me de force sup rieure   cinq. Ce qui suit est la traduction du courriel re u de G rald Nicosia, biographe de Jack Kerouac (*Memory Babe*) et ami toujours fid le de la famille. Il nous donne le portrait de la situation   la suite de l'ajournement du proc s en septembre 2004.

3 novembre 2004

Cher Michel,

Pardonnez-moi d'avoir pris tant de temps pour vous r pondre.   la lecture de votre courriel en fran ais de ce matin, il semble que vous ayez bien saisi la nature de ce qui s'est pass  en Floride.

Il y a six mois, les fr res et s urs Sampas ont obtenu leur retrait du proc s. Ils ont invoqu  un obscur texte de loi de la Floride qui, dans son essence,  tablit que si vous h ritez de biens vol s en vertu d'un testament l gitime c'est- -dire celui de Stella Sampas, vous pouvez les conserver. Aussi r voltant que cela puisse vous para tre, c'est ce que dit la loi en Floride. Alors, le juge a exclu tous ceux des Sampas qui avaient d clar  avoir h rit  de quelque bien que ce soit en vertu du testament de Stella. Mais le juge a aussi d cr t  que le testament contest  (De Gabrielle L vesque NDT) pouvait encore  tre soumis   un tribunal.

Bill Wagner, le procureur de Paul, disposait d'une montagne d' vidence : le t moin (inscrit au testament, NDT) a r cus  son premier t moignage et a admis ne pas avoir vu Gabrielle L vesque signer le testament; un expert en  criture, un des meil-

leurs, a d clar  que la signature  tait un « faux  vident »; et un expert m dical d clare maintenant qu'elle (Gabrielle NDT)  tait trop malade pour pouvoir signer le testament. Mais   la derni re minute, les Sampas se sont repr sent s devant le tribunal en compagnie d'une ni ce, r sidante de la Floride. Cette derni re a d clar  qu'elle serait « d shonor e » si tante Stella (maintenant d c d e NDT)  tait reconnue coupable de faux et qu'elle et sa famille devaient s'assurer que leur r putation serait prot g e.

Alors, le tribunal a ajourn  le proc s et d sign  un gardien « ad litem », un conseiller ind pendant charg  d' tudier en d tail tous les documents soumis au proc s afin d'identifier toute possibilit  de pr judice pouvant affecter la famille Sampas ainsi que ses biens, s'il  tait jug  que le testament  tait un faux. Tout ceci devrait prendre un an ou plus, puisqu'il y a des dizaines de milliers de documents   relire minutieusement.

Tout ceci constitue une obstruction r voltante, particuli rement face   la maladie et l'indigence de Paul. Mais, les Sampas ont maintenant tout l'argent (de la succession NDT)   leur disposition et peuvent faire appel aux services des meilleurs avocats... et aux  tats-Unis, quand on est confront  aux tribunaux, l'influence de l'argent n'est pas un  l ment n gligeable.

Si vous avez des questions particuli res, soyez bien   l'aise de me les soumettre. Je me suis trouv  tr s occup  depuis mon retour -- et je n'ai jamais assez de temps pour mes deux jeunes enfants. Je vous donne l'ent re libert  de publier ce que vous voudrez de ce message -- magazine ou Internet.

Hello   Jacques.

Gerry

LES ANGES ENVOLÉS DE KEROUAC

NATIONAL POST, lundi, 18 octobre 2004

par Michelle Thompson

(traduction française de Marie Lussier Timperley)

Tout comme Jack Kerouac entraîne ses lecteurs dans une odyssée bohémienne dans son roman *Sur la route*, la compilation des peintures et dessins préparée par Ed Adler explore une route moins fréquentée dans la vie du célèbre écrivain.

Jack emportait ses carnets de notes partout pour y griffonner tous ses faits et gestes en mots et en croquis. «S'il y avait un party, assis dans un coin, Jack enregistrerait chaque instant», explique Ed Adler, professeur associé de l'Université de New York et un érudit de Kerouac. «Il détaillait tout minutieusement».

Il est accepté dans l'histoire de la littérature que Jack Kerouac utilisa une machine à écrire pour taper ses observations sur un long rouleau de papier qu'il apporta éventuellement à son éditeur. Le résultat final donna *On the Road (Sur la route)*. Ce livre est maintenant reconnu comme un classique de la littérature américaine. Publié pour la première fois en 1957, ce roman est l'un des seize que Kerouac a écrits.

Tous ses cahiers de notes n'ont toute fois pas été publiés. En plus de ses écrits, il existe un nombre très important de croquis, dessins et peintures qui viennent maintenant d'être réunis, édités et annotés par Adler. Le résultat donne le nouveau livre: *Departed Angels: The Lost Paintings* (AnGES envolés: peintures perdues). Selon l'éditeur il s'agit de *labour of love*, d'un travail fait avec amour.

L'auteur déclare: «Il ne s'agissait pas simplement d'un projet de recherche; je l'ai fait en quelque sorte pour Jack, pour le remercier pour tout le plaisir que son œuvre m'a procuré ».

Il se souvient encore parfaitement de cet après-midi de 1957, lorsqu'un ami lui téléphonait pour chanter les louanges du nouveau livre de Kerouac. Depuis ce jour, il a donné des conférences et organisé des colloques sur cet auteur.

Adler débuta son travail sur *Les anges envolés* par une visite des archives de Kerouac à Lowell, Massachusetts, où il photographia les dessins et les peintures. «Tout était là, raconte-t-il, très peu de choses avaient été vendues.» Adler épinglea ensuite les photographies sur les murs de sa salle de rédaction; puis il se mit à relire tous les romans de Kerouac.

«Au fur et à mesure que je les relisais, je trouvais des quantités incroyables de références qui re liaient les peintures et les dessins qu'il avait faits à ses textes.» De plus, il n'y a pas de séparation entre son art et sa vie, aucune démarcation entre le début de l'un et la fin de l'autre. Dans un carnet de notes rempli de croquis, il avait écrit: «Je vais demander à Dody de m'épouser.»

Quand vint le temps de décider quelles œuvres d'art utiliser pour la compilation, Adler dit qu'il avait un but: «Je voulais que ce soit très représentatif du travail de Jack et je crois que c'est réussi» dit-il.

Pour ceux qui partagent l'opinion d'Adler, l'œuvre de Kerouac est géniale. Pour d'autres, ce ne sont qu'ordures immondes.

«Certaines de ses phrases font trois pages et sont grammaticalement incorrectes», note Adler. «Certaines facultés d'anglais refusent de mettre son œuvre à leur programme parce qu'on considère que c'est un désastre pour la langue anglaise.»

Il est bien évident que l'œuvre de Kerouac a toujours sa place dans les classes d'Adler. «C'est toujours une lecture obligatoire dans mes cours», ajoute-t-il.

«Lire un roman de Kerouac c'est chaque fois comme gravir une montagne: vous ne savez jamais ce que vous allez découvrir au détour du chemin.»

Photo de gauche: photographie du Cardinal Montini parue dans le magazine Life le 20 octobre 1958.

Photo de droite: huile de Jack Kerouac représentant le Cardinal Montini, (20 x 30').

Sous le texte, il y a cinq dessins avec la note suivante: Une collection de dessins au crayon et des notes de Kerouac contenus dans un carnet de 3' X 5' qu'il traînait toujours avec lui.

Au centre (sur 3 colonnes), L'ange bleu de Kerouac, pastel et encre.

Adresse Internet du National Post : mithompson@nationalpost.com



Le Noël de Victorin

textes: Frère Marie-Victorin, Lucie Jasmin

Illustration: Gilles Beaudet, é.c.

Il y a quelques semaines, je suis allée faire une tournée à la maison provinciale des Frères des Écoles chrétiennes, la résidence de La Salle. J'y allais rencontrer rien de moins qu'un gardien de trésors, le bon frère Léopold Latulipe. Je savais qu'en le questionnant il dénicherait assurément la réponse à ma requête. On doit d'abord arpenter le labyrinthe des corridors, puis descendre dans les entrailles de l'édifice pour accéder enfin à un petit atelier de reliure. Les ateliers sont fascinants car ils nous parlent des gestes, des savoirs et du grand amour que requiert l'ouvrage bien fait, de l'ouvrage remis cent fois sur le métier. Les trésors? me demandez-vous. J'y arrive. Ici, dormant de leur sommeil empoussiéré, plus de trente milles ouvrages ayant garni les rayons des bibliothèques des collèges, du noviciat, de la procure des frères. Il faut comprendre que l'autre trésor c'est la mémoire prodigieuse de cet homme tout plein d'esprit et de douceur, ancien bibliothécaire du Mont-Saint-Louis. Le système de classement de cette magnifique bibliothèque se niche dans sa tête.

Je cherche la Méditation de saint Jean-Baptiste de La Salle, celle que les frères lisent la nuit de Noël, celle dont parle Victorin dans son journal?

*"Donc ce sera Noël tout à l'heure! Nous entendrons une fois de plus les vieux cantiques, on nous lira la bonne vieille méditation de saint Jean-Baptiste de La Salle "Vous êtes de pauvres frères oubliés et méprisés du monde, etc." J'ai toujours été ému à la lecture de ces quelques lignes."*¹

Frère Léopold réfléchit quelques instants puis disparaît avec un air espiègle derrière les rayonnages. Il réapparaît tenant un vieil in-octavo: "Je l'ai!"

Nous nous penchons sur les Méditations de saint Jean-Baptiste de La Salle à l'usage des frères des Écoles chrétiennes, des écrits parus en 1739. L'esprit de Jean-Baptiste de La Salle est une étoile qui scintille à 265 années-lumière de notre temps. Il faut savoir qu'à chaque jour que le bon Dieu amenait, les frères écoutaient la lecture de l'oraison. Ils y entendaient, bien sûr, les Méditations, mais aussi d'autres textes du fondateur. C'était un des moyens d'expression de spiritualité lasallienne. Nous trouvons le fameux passage.

*"Nous sommes de pauvres Frères, oubliés et peu considérés des gens du monde: il n'y a que les pauvres qui nous viennent chercher; ils n'ont rien à nous présenter que leurs cœurs, disposés à recevoir nos instructions"*².

Voilà où je veux vous emmener mes chers ami(e)s, voilà le sens de mon voyage. Les mots ouvrent des brèches dans le temps et nous projettent dans le cœur de ceux qui ont passé avant nous . . . Ce peut être au noviciat du Mont-de-la-Salle, ce peut être au collège de Saint-Jérôme, à l'école Saint-Léon de Westmount ou au collège de Longueuil, Marie-Victorin est là! Humble frère au milieu de ses "frères d'âme", réunis en cette veille de Noël afin de méditer avant la messe de minuit. Tout à l'heure, sur le chemin menant à l'église, il lèvera la tête vers les étoiles qui le

médusent³:

*"Divin Enfant, cette nuit, laissez tomber sur tous ceux que j'aime quelques unes des bénédictions de choix dont votre main est pleine."*⁴

Le Jour de l'An de Victorin

Du temps de Victorin, les religieux n'avaient pas la permission d'aller visiter leur parents et amis à l'occasion de Noël et de la Nouvelle année. En 1907, le jeune homme de 22 ans confie à son Miroir:

*1er janvier 1907 Pluie
Aujourd'hui la maison du no 829⁵ doit regorger de monde. Vieillards, homme mûrs, femmes fanées, jeunes gars et filles, doivent entrer en secouant leur parapluie et venir embrasser grand-mère qui doit leur remettre au creux de la main ce petit quelque chose qui fait tant plaisir. Et ce soir, je les vois, les pères, mes oncles, fumant et devisant autour de la table à la salle à manger, les mères, mes tantes au salon, gazouillant comme toute femme bien élevée. Et dans le salon d'entrée les jeunesses qui chantant, qui pianotant, qui violonnant qui faisant la loi.*

1907 décembre 25, Beau et froid

*La messe de minuit a été bien pieuse: - beaucoup de communions d'hommes... Pour moi pas besoin de dire que la mienne a été pour ceux dont je suis séparé depuis 7 ans. -Oui, c'est le septième Noël que je passe loin de vous chers parents, aimables sœurs. - Que le bon Jésus remplisse ma pauvre place à la table de famille qui dans cinq minutes va se garnir de têtes grisonnantes et de têtes blondes sous la présidence de grand-mère"*⁶

qui porte ce jour-là son bon sourire et sa coiffe blanche. Qu'il me remplace aussi, ce tendre Ami, au parloir de Sillery, où tout à l'heure retentiront les voix aimées de Marie des Anges, de St-Cyrille, d'Alma⁷ et des petites sœurs; il n'y que moi qui manque ce jour-là.

2 janvier 1908

Hier, c'était le premier jour de la nouvelle année. Mes bonnes petites sœurs m'ont téléphoné de Sillery et m'ont dit chacune un mot aimable. Je m'attendais à recevoir des lettres au dîner - point - j'avais le cœur un peu serré. C'est la faute de la poste. Qu'y voulez-vous faire. Aujourd'hui je reçois les lettres de Laura, d'Adelcie et de papa. Papa m'envoie \$20.⁸ pour mes étrennes. Va sans dire que c'est pour le " Cercle⁹ ».

Ces lettres du Nouvel An tant attendues de Cyrille à son fils n'auront de cesse jusqu'en 1921. Le 24 octobre 1921, Cyrille n'est plus: "La bonne et longue lettre de papa qui me faisait toujours pleurer ne sera pas là..."¹⁰

Tout au long de sa vie Victorin entretiendra fidèlement une correspondance avec sa sœur Adelcie. Une lettre du Nouvel An¹¹ rédigée au début de l'année 1919¹² nous révèle le côté enjoué de son caractère. Homme de Dieu, homme de science, il fut aussi un homme profondément attachant et un frère aimant.

Collège de Longueuil
dirigé par les Frères des Écoles
Chrétiennes
Casier postal 29

Longueuil, 29 décembre 1919

Ma chère grande sœur,
Je ne suis pas, moi, de ceux qui sont capables de laisser passer le jour de l'an sans écrire à leur grande sœur, et de peur que les palinodies¹³ de rigueur ne me



Ils n'ont rien à nous apporter que leur cœur

Gilles Beaudet

prennent tout mon temps le 1er, je m'exécute tout de suite profitant du grand calme de la maison vide.

Maintenant que nous nous voyons souvent, nous en aurons moins long à nous écrire. Crois-tu ?.. Ce sera probablement le contraire. L'éloignement rend fatalement si étranger! tout de même toi dans ton couvent, moi dans mon cloître (quelle clôture, grand Dieu) nous sommes des irréguliers dans notre famille, des gens séparés des autres qui ne comprennent plus et qu'on ne comprend plus. Pour cela même nous devons bien avoir quelques idées communes.

Qu'est-ce que je dis? Le porc frais de ce matin me brouille évidemment l'enchaînement des idées qui, chez moi est toujours précaire! De quoi vais-je te parler? Du latin et du grec, de musique ou de géométrie? Veux-tu que je te scandalise sur l'un quelconque de ces sujets. On pourrait dire ensemble du mal de la géométrie à trois dimensions, parler musique futuriste, se payer la tête des gens innombrables qui sont persuadés qu'ils savent admirablement bien le français parce qu'ils ont raté dans leur jeunesse quelques centaines de vers latins. Mais ce n'est peut-être pas le lieu dans une lettre du jour de l'An et je suis pour la lettre du

jour de l'An classique, moi. Tu vas voir:

Je te souhaite donc bonne, heureuse et sainte année avec le paradis dans le ciel, ce qui n'est déjà pas si mal. Nos grand-mères avaient trouvé la formule, tu sais! Je souhaite, et bien sérieusement que tu sois la meilleure religieuse du couvent de Sillery, et ce doit être beaucoup. Je souhaite que le Bon Maître soit toujours la passion de ton âge mûr, comme il a été l'idéal de ta jeunesse. Je souhaite que tu sentes parfois - pas toujours - le bonheur de faire du bien aux âmes. Je souhaite que tu aies le meilleur des frères, plus saint que toi, ce qui sera un comble, bien attaché au Maître qu'il sert, prêt à tous les sacrifices pour Lui.

J'aurais voulu finir au bas de l'autre page, mais j'ai manqué mon coup et je suis bien forcé de continuer. Ca va m'embêter pour mettre de l'unité dans ma lettre du jour de l'An . . . et je suis pour les trois unités¹⁴, moi!

Je suis très bien depuis quelques semaines et je travaille comme un enragé. Mes croquis sur les Îles de la Madeleine sont très avancés et je pense publier mon second volume¹⁵ vers Pâques. J'ai un autre grand travail sur la planche. Il

s'agit d'un manuscrit botanique très important, antérieur à Linné, découvert à Saint-Hyacinthe; je suis chargé de l'étudier et de le publier, avec des notes critiques. Jusqu'à présent mes recherches sont concentrées sur ce point difficile: trouver l'auteur. La question s'embrouille de plus en plus et il me faut chercher des renseignements à Paris dans les papiers de Pitton de Tournefort, le grand botaniste que tu connais. C'est une aubaine pour moi, car je vais mettre au jour là, le plus ancien travail scientifique fait dans l'Amérique du Nord¹⁶. Je vois d'ici la tête que vont faire mes amis d'Harvard et de Bronx Park¹⁷!

Tu verras sans doute nos sœurs au jour de l'An, avec leurs enfants. Tu les embrasseras tous et toutes pour moi. Je leur écris un mot à chacune pour leur prouver que je suis toujours de la famille.

Et toi, je t'embrasse bien fort dans la corolle blanche de ta cornette au risque de défaire le tuyautage savant. Prie pour moi, aime-moi... écris-moi.

Frère Marie-Victorin

Frère Gilles Beudet, é.c. et Lucie Jasmin souhaitent un Heureux Noël et une Bonne Année à toute la famille Kirouac et remercient les Frères des Écoles Chrétiennes qui, grâce à leur générosité, leur ont permis de publier cette lettre encore inédite.

¹ *Mon Miroir*, cahier 10, 24 décembre 1916.

² La nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 25 décembre, 86^e méditation.

³ Les étoiles exerçaient sur lui une fascination particulière: Le ciel étoilé m'a encore médusé, ce soir. Que cela dilate l'âme, la pensée de cette poussière de mondes perdus dans les profondeurs sidérales. En suivant le rayon

qui aboutit jusqu'à ma prunelle, je me transporte dans cette portion inconnue de l'univers, pleine de mystère, pleine d'attrait pour l'âme assoiffée de connaître et de savoir... *Mon Miroir*, cahier 1, 16 septembre 1903.

⁴ *Mon Miroir*, cahier 6, Noël 1909.

⁵ 829 rue Saint-Vallier, paroisse Saint-Sauveur, Québec.

⁶ Marie-Julie Hamel, épouse du Chevalier François Kirouac.

⁷ Sa sœur aînée Adelcie (1883-1967), sa sœur Laura (1887-1990) et sa cousine Alma (1880-1951) mère Marie-du-Rosaire, fille de Joseph-Arthur Kirouac et d'Amanda Lemieux appartenant à la congrégation des Religieuses de Jésus-Marie.

⁸ Que représente la somme de \$20.00 à l'époque En 1905 le coût pour une commande d'épicerie pour 5 personnes = \$5.96 et en 1910 = \$6.95. Chiffres donnée par la *Revue Commerce*, décembre 1998.

⁹ Le *Cercle La Salle*, cercle littéraire du collège de Longueuil fondé par Marie-Victorin en 1906. Le *Cercle des Anciens* fondé en 1910.

¹⁰ Lettre de Marie-Victorin à Marie-des-Anges (Adelcie Kirouac) 1er janvier 1924. *Confidence et combat, lettres 1924 - 1944*, présentation et notes Gilles Beudet, é.c., Montréal, Lidec, 1969, p. 21.

¹¹ Archives provinciales des F.É.C., 502664 /20.

¹² Année de la publication des *Récits laurentiens* et d'un voyage d'exploration botanique en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine en compagnie du frère Rolland-Germain. Ce voyage d'exploration s'inscrit dans le cadre de son inventaire des plantes de la nation mit en chantier depuis 1910 sous le titre de *Flore de la Province de Québec* et qui verra le jour en 1935 sous le titre de *Flore laurentienne*.

¹³ Chez les anciens, poème dans lequel on rétractait ce qu'on avait dit dans un poème précédent.

¹⁴ Allusion à la règle des trois unités de la tragédie classique: unité de temps, de lieu et d'action. Inspirée d'Aristote (384 à 322 av. J.C.) elle fut codifiée par Boileau (1636-1711): « *Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli / Tienne jusqu'à la fin le théâtre*

rempli » in Art poétique, chant III.

¹⁵ Croquis laurentiens. Préface d'Ernest Bilodeau. Illustrations de Edmond-J. Massicotte. Montréal, Les Frères des Écoles Chrétiennes, 1920. Tiré à part par les F.E.C.: Chez les Madelinots.

¹⁶ Selon l'historique de l'acquisition du fonds *Michel Sarrazin* AFG073 1704 - 1977, conservé au Séminaire de Saint-Hyacinthe, le *Catalogue des plantes de Canada* est de provenance inconnue et fut découvert par Monseigneur Charles-Philippe Choquette (1856 - 1947) en 1919. Cependant il est indiqué dans la liste des dons faits au Séminaire en 1902 que l'abbé Louis-Napoléon Saint-Onge a remis un volume intitulé *Les Plantes du Canada*, voir l'Annuaire du Séminaire de Saint-Hyacinthe, no 25, année scolaire 1902-1903, p. 37. Robert Rumilly nous rapporte que : *Le chanoine Huard, assez intelligent pour reconnaître la supériorité d'autrui, propose à Marie-Victorin cette "tâche glorieuse" [...]* Le document est d'un intérêt exceptionnel. Le chanoine Huard ne voit que le frère Marie-Victorin d'assez savant pour l'annoter et le commenter comme il convient. in Robert Rumilly, *Le frère Marie-Victorin et son temps*, Montréal, Les F.E.C., 1949, p. 84. Marie-Victorin publiera : *Un manuscrit botanique prélinéen: l'Histoire des plantes de Canada. Le Devoir*, 1, 3 février, 1936. - *L'Action catholique*, 22, 29 février 1936. - *Revue trimestrielle canadienne*, 22 (87) septembre 1936, pp 225 - 237.

¹⁷ Notamment son botanical father, le professeur Merritt Lyndon Fernald, de l'Université Harvard, avec qui Marie-Victorin correspond depuis 1910.



LE CODE CIVIL... UNE HISTOIRE DE FAMILLE

par Michel Bornais

Certaines personnes ont un sens de l'observation et une mémoire visuelle particulièrement développés, ce qui est certainement le cas de Marie Kirouac, conseillère et membre de l'équipe de notre bulletin de liaison *Le Trésor des Kirouac*. En effet, c'est Marie qui a immédiatement reconnu la photo de la famille d'Hilarion Patry et Aurélie Kirouac illustrant l'affiche qui annonçait la présentation par l'Assemblée nationale du Québec, d'une exposition sur le Code civil et ce, malgré le fait qu'on en avait éliminé la mère, Aurélie Kirouac et cinq des douze enfants du couple.

Intriguée, Marie s'est adressée au secrétaire de l'Association des familles Kirouac pour lui demander de découvrir le pourquoi et le comment de l'utilisation de cette photo, publiée une première fois en 1980 à la page 24 de *L'Album* de Raymonde Kérouac-Harvey et plus récemment (1995) dans un ouvrage de Michel Lessard titré *Antiquités du Québec* aux Éditions de l'Homme. Un premier contact auprès de Maître Pierre Legendre du ministère de la Justice (aussi familier avec les Kirouac), nous a permis en un clin d'œil de rejoindre la responsable de l'exposition, madame Rose-Line Brasset qui nous a gentiment tout expliqué, en plus de nous remettre un dossier de presse complet avec cédérom et 300 aguiches pour insertion dans *Le Trésor* de septembre. Et... en prime, une invitation à une visite guidée en sa compagnie.

Madame Brasset avait trouvé la photo de famille très belle, en plus d'être parfaitement représentative. Quant à l'amputation d'Aurélie et cinq des douze enfants, simple question de conception graphique. Il ne fallait tout de même pas en faire un plat, d'autant plus que la photo intégrale était bien présente et parfaitement identifiée dans le guide de l'exposition. De toute façon, pour un observateur contemporain, un papa, une maman et six beaux enfants endimanchés, ç'était amplement suffisant pour illustrer le concept d'une « grosse famille » québécoise de l'époque. Que faire d'autre que de féliciter madame Brasset pour son choix et la remercier d'avoir fait



Photographie : Montminy et cie

Famille d'Aurélie Kirouac (00565) et d'Hilarion Patry (gracieuseté de Louis Graneau)

honneur à la famille Kirouac?

C'est le samedi 6 novembre que votre secrétaire a trouvé le temps d'aller visiter l'exposition. L'intitulé étant *Une histoire de famille*, quoi de plus normal que d'être accueilli par la photo d'Aurélie Kirouac et Hilarion Patry entourés de leurs douze enfants... photo fort pertinente à l'illustration du texte d'introduction. Suivent les neuf thèmes : 1 — Aux sources du droit civil; 2— La force des traditions; 3— Un droit anglais, mais des lois françaises; 4— L'héritage de la Révolution et de l'Empire; 5— Un vent de réforme; 6— Le Code civil du Bas-Canada; 7— Le Code civil et le droit de la famille; 8— La Révolution tranquille du Code civil et 9 — Une référence internationale.

L'exposition nous ouvrait des fenêtres aussi loin dans le temps qu'à l'époque du code de l'empereur Justinien (482-565) et à mesure que les thèmes défilaient, le plus frappant de ce voyage dans le temps était de constater comment chez nous, au Québec, étaient toutes récentes certaines mesures qui ont corrigé des règles de société que nous jugeons maintenant comme totalement archaïques et qui pourtant

sont toujours appliquées rigoureusement dans de nombreuses sociétés.

Ce constat est d'ailleurs rendu évident par le thème 9 — **Une référence internationale**, où l'on fait état de l'intérêt suscité depuis 1994 par notre Code civil dans de nombreux États en voie de réformer leur propre Code civil, sans omettre de préciser que sur le plan national, c'est-à-dire au Canada, le législateur fédéral procède lui aussi depuis 1994, à l'harmonisation de ses lois avec le Code civil du Québec.

Il est à espérer que plusieurs de nos membres et lecteurs ont répondu à l'invitation qui accompagnait l'édition de septembre du *Trésor des Kirouac* et se sont rendus visiter cette intéressante exposition.

Nous tenons à remercier madame Rose-Line Brasset, conceptrice du projet, de nous avoir si aimablement transmis toute l'information nécessaire, ainsi que monsieur Louis Garneau (Eh oui! Celui des Jeux olympiques), de nous avoir autorisé à publier la photo de famille qu'il conserve précieusement dans ses archives personnelles.

Le retour des ancêtres

La psychogénéalogie, qui explore les empreintes
laissées par nos aïeux sur notre psychisme, connaît un irrésistible essor

Anne-Marie Labbé, collaboration spéciale Le Soleil, 9 septembre 2004

Faire son arbre généalogique est une activité très à la mode chez les Québécois, accompagnée par une profusion de sites Internet, de logiciels informatiques et d'associations qui encouragent les recherches des origines familiales. Vos ascendants ont toutefois plus d'influence sur votre vie que vous ne le pensez : voilà la thèse de la psychogénéalogie, une activité en plein essor.

Plutôt que de s'attarder uniquement aux noms et aux dates de naissance et de décès de vos ancêtres, que diriez-vous d'ajouter les faits marquants de leur vie, leurs métiers, dons, difficultés amoureuses, infidélités, problèmes financiers, maladies, accidents, secrets honteux ou tout autre question qui vous touche particulièrement. Le génogramme, ou l'arbre généalogique représenté sous une forme graphique, enrichi par ces détails, est l'outil de base du spécialiste en psychogénéalogie.

Joe-Ann Benoît, co-animatrice à l'émission *Familles d'aujourd'hui* à TVA, est diplômée en biologie, service social et sexualité humaine. Psychothérapeute familiale, elle pratique la psychogénéalogie depuis maintenant quatre ans et souhaite faire découvrir au Québécois cette approche thérapeutique encore méconnue ici. « La psychogénéalogie consiste à habiller l'arbre généalogique classique d'un thème et à l'explorer sous l'angle de la psychologie », résume M^{me} Benoît.

Nous savons tous que nous héritons d'un bagage génétique de nos

parents. Quant au bagage psychique, il est souvent passé sous silence. Le postulat de base de la psychogénéalogie stipule que notre inconscient individuel serait lié à l'inconscient collectif de nos aïeux. « L'enfant qui naît est en contact avec les mémoires du clan familial, soit celles des ancêtres de ses deux lignées parentales sur quatre générations (environ 100 ans). Nous sommes un maillon de la chaîne des générations, reliés physiquement par les gènes et psychiquement par l'inconscient familial », écrit M^{me} Benoît dans un livre qu'elle vient de publier sur le sujet.

Une personne peut être liée à plusieurs ascendants, mais il est nécessaire de faire des recherches pour identifier lesquels en particulier. Telle la ressemblance physique, la ressemblance psychique peut être évidente, alors que ce ne sera pas le cas dans d'autres situations. Ainsi, nous pouvons être « connectés » plus spécialement à un ou plusieurs ancêtres avec qui nous partageons le même prénom, le même rang de naissance, la même date de naissance ou de mariage ou le même métiers.

Difficile de nier l'influence que peut avoir notre famille immédiate et notre éducation sur notre propre vie. Toutefois, que des gens que nous n'avons jamais connus puissent avoir un impact sur notre vie, voilà qui a de quoi surprendre. « On constate que notre mémoire ne s'éteint pas avec notre mort. Comment expliquer une telle « transmission »? On pourrait, en

fait, comparer le cerveau humain à un super-ordinateur, suggère M^{me} Benoît. Tout comme l'ordinateur de bureau, il contient des logiciels ou, si vous préférez, des programmes qu'il exécute fidèlement. » La complexification de l'arbre généalogique dans les cas d'adoption ou de familles reconstituées doit être prise en compte dans l'approche psychogénéalogique. Ainsi, plus la famille est grande et plus les influences généalogiques possibles sont nombreuses. « Notre inconscient s'interconnecte avec les personnes avec qui nous partageons notre vie!, précise Joe-Ann Benoît.

PROGRAMMES LÉGUÉS

Nos ancêtres peuvent nous léguer toutes sortes de programmes positifs tels des dons artistiques, des talents manuels, des qualités, une facilité d'apprentissage et bien d'autre chose. Ce qui est plus inquiétant, ce sont les programmes négatifs comme l'inceste, la dépression, le suicide, l'abandon, l'infidélité, les problèmes de dépendance, etc. Pour effectuer une analyse juste, « il est important de s'attarder aux répétitions et à certains thèmes familiaux », indique M^{me} Benoît.

L'être humain recherche l'équilibre et la réparation des torts et des injustices. Notre inconscient chercherait donc à réparer les torts causés à nos ascendants. « Les enfants sont réparateurs des blessures de leurs parents, soumet la psychothérapeute. Quand on répare, on se sent bien. C'est donc quelque chose de positif. »

Le choix d'une profession est sou-

vent lié à l'histoire familiale, voilà ce qui explique qu'il peut y avoir un métier dominant dans certaines familles où les gens seront cultivateurs, commerçants, avocats ou médecins de père (mères) en fils (filles). M^{me} Benoît explique qu'il y a trois sortes de métiers que l'on peut exercer : « Si vous aimez votre métier, c'est parce que vous réparez un traumatisme familial, c'est le métier réparateur. Il y a aussi des gens qui font un métier pour gagner des sous, sans aimer ce qu'ils font, mais cela n'interpelle pas leur histoire familiale. C'est le métier alimentaire. Puis, la dernière catégorie de travailleurs est celle du travail créateur. Une personne qui n'a rien à réparer va pouvoir ainsi pouvoir lancer un nouveau métier dans la famille, en exerçant son pouvoir créateur. »

« Les romans *Jean de Florette* et *Manon des sources* respectent les lois de la psychogénéalogie, soutient M^{me} Benoît. C'est également le cas de la série télévisée *Fortier*, où l'héroïne exerce elle-même un métier réparateur. » Selon elle, le réalisme des situations décrites contribue au succès de ces œuvres.

SECRETS DE FAMILLE

Toutes les familles ont leurs secrets. À ce sujet, M^{me} Benoît précise : « Garder des secrets demande beaucoup d'énergie. Ils sont la cause d'angoisse, d'obsessions compulsives ou de dépressions qui peuvent se prolonger sur plusieurs générations. Il arrive souvent qu'à la quatrième génération, il y ait un fantôme, c'est-à-dire que plus personne n'est au courant du secret, mais un des descendants est appelé à répéter le drame ou à le dévoiler à son insu!

« Le secret de famille est un traumatisme. Du seul fait qu'il est caché, il ne peut être métabolisé, explique l'auteure. Il reste un corps étranger qui n'a pas eu la chance d'être digéré. Le secret est une

bombe à retardement. » C'est pourquoi son dévoilement bien que souhaitable pour libérer l'arbre généalogique du fardeau du secret, ne doit pas se faire n'importe comment. Un accompagnement thérapeutique est recommandé lorsqu'on décide de mettre à jour de ténébreux secrets de famille.

FIN AUX RÉPÉTITIONS FAMILIALES NÉGATIVES

« Ce qui entre dans un programme, c'est une émotion. Pour le déprogrammer, cela prend une autre émotion, indique la spécialiste. Dans le processus thérapeutique, il faut faire vivre à la personne une émotion assez forte pour faire une bascule. » Jacques Salomé, avec qui M^{me} Benoît a suivi des formations, propose le rituel symbolique. Cela peut être d'écrire une lettre et de la brûler ou bien d'aller remettre un objet symbolique sur la tombe de la personne à la source du programme négatif. « Une déprogrammation doit toujours se terminer par quelque chose de positif », soutient M^{me} Benoît.

« Quelqu'un qui est déshérité reçoit un programme de pauvreté qu'il transmettra à ses descendants », cite M^{me} Benoît en exemple. Elle a reçu en consultation une personne née lors de la Crise, à qui les parents n'avaient cessé de répéter qu'elle arrivait au mauvais moment. Elle avait été marquée par la parole forte « on va manquer d'argent ». Eh bien, même si dans les faits ce n'était pas du tout le cas, cette personne vivait avec la crainte constante de manquer d'argent.

La psychogénéalogie peut être un prétexte pour mieux connaître sa famille. On peut allier curiosité, plaisir et découverte à la quête d'une prise de conscience de son

héritage psychique. « Cette approche ne doit pas nécessairement être associée à une thérapie, souligne M^{me} Benoît. Lorsqu'on découvre notre famille, on découvre qui l'on est. C'est aussi un très beau cadeau à laisser à ses enfants. »

Joe-Ann Benoît offre des consultations individuelles à son bureau de Charny et donne régulièrement des conférences sur la psychogénéalogie. Elle est heureuse d'aider les gens dans leur cheminement afin d'éliminer un problème dans leur vie grâce à cette approche. « Ce que vous nettoyez, vous le nettoyez pour vous, mais aussi pour vos enfants et ceux qui suivront », est la conclusion qu'elle tire dans son livre.

POUR ALLER PLUS LOIN

Qui? Benoît, Joe-Ann, Plus ça change, plus c'est pareil! : Libérez-vous des répétitions familiales négatives, Les Éditions Quebecor, 2004, 175 p., 19,95 \$.

Où? Site Web :

www.famillesdaujourdhui.com



Noël et ses superstitions

Par Diane Boulanger

Les premières boules de Noël

Les toutes premières décorations étaient constituées de fruits (pommes, oranges...) auxquels on ajoutait des petits motifs en papier et des hosties non consacrées. En tout cas, il paraît que...

- À la suite d'une mauvaise récolte de pommes en Alsace, un verrier de Strasbourg eut l'idée de les remplacer par des boules de verre! L'idée plut tellement qu'un artisanat se développa.
- Dans les années 1830 en Allemagne, on produisait des « kugels » (boules de verre) qui étaient, disait-on, destinées à protéger la maison des mauvais esprits...
- Au milieu du XIX^e siècle, les boules de Noël les plus appréciées étaient en verre soufflé et peintes à la main.

Le 1^{er} sapin

Déjà à l'époque des Celtes, il était question d'un arbre au 24 décembre, le jour qu'ils considéraient comme la renaissance du Soleil. Étant donné qu'ils avaient coutume d'associer un arbre à chaque mois lunaire, ils avaient dédié l'épicéa (qui était « l'arbre de l'enfantement ») à ce jour-là. Mais... C'était sans compter sur le zèle d'un moine allemand de la fin du VII^e siècle, et dont voici la légende :

Saint-Boniface, né en 680, était un moine évangéliste qui voulait

convaincre les druides germains des environs que le chêne n'était pas un arbre sacré. Pour leur prouver, il en fit donc abattre un qui, en tombant, écrasa tout ce qui se trouvait sur son passage... à l'exception d'un jeune sapin!

À partir de ce moment, la légende dit que saint Boniface aurait fait de ce pur hasard un miracle, et comme il était en train de prêcher la Nativité, il en profita pour déclarer « *Désormais, nous appellerons cet arbre, l'arbre de l'Enfant Jésus.* »

Bûches et superstition

Depuis de très anciennes traditions (allant de la fête celte du solstice à la tradition chrétienne), la bûche que l'on plaçait dans l'âtre à la veillée de Noël attira inmanquablement de nombreuses superstitions. En voici quelques-unes parmi les plus courantes qui ont circulé autrefois en France :

- En Franche-Comté, la bûche devait se consumer toute la durée de la messe de minuit si on voulait que la maison soit protégée du tonnerre...
- En Provence, c'était tout un cérémonial. Il fallait d'abord déposer la bûche devant la porte de la maison. Puis le plus jeune et le plus vieux membre de la famille buvaient 3 fois du vin en offrande tout en prononçant quelques phrases rituelles. La bûche était ensuite posée dans l'âtre. Pour la conserver jusqu'à l'année suivante, on l'éteignait à la fin de la veillée.
- En Saône-et-Loire, on

laissait un homme armé d'un fusil auprès de la bûche pendant la messe de minuit car si un démon l'éteignait, la maison était menacée d'un grand malheur!

- Dans la Vienne et en Lorraine, la bûche devait durer 3 jours - ni plus, ni moins!!!

Ailleurs qu'en France, on promenait la bûche dans le jardin pour éloigner les insectes, ou bien il ne fallait pas s'asseoir dessus au risque d'attraper des furoncles au derrière. Quand ce n'est pas les charbons de la bûche qui guérissaient toutes les maladies, c'était les cendres qui étaient dotées des plus grandes vertus, elles éloignaient les accidents de toutes sortes (*à condition de les envelopper dans un linge blanc*). Si on les posait sur le toit, elles refoulaient les sorciers. On les mélangeait aussi aux graines des prochaines récoltes ou au breuvage des animaux pour qu'ils ne tombent pas malades.

Au pied des arbres fruitiers, elles devaient faire merveille pour obtenir des fruits abondants.

Autres croyances

Noël est une grande fête baignée de mystères et de merveilles.

Quoi de plus propice pour que se développent des croyances en tout genre! Voici, selon divers pays, quelques exemples de cette nuit miraculeuse :

-Durant la nuit magique, la nature devient surnaturelle, les montagnes, les mers et les vallées s'ouvrent pour montrer leurs riches trésors.

-L'eau des sources se transforme

en vin... et celui qui en boit sera en bonne santé toute l'année. Des branches de noisetiers se transforment en or et possèdent de grands pouvoirs. Si on coupe une branche d'arbre fruitier entre 23 h et minuit, qu'on la met dans une bouteille d'eau, elle se couvrira de fleurs pendant les 30 jours suivants.

-À minuit, les animaux des fermes sont dotés de la parole par magie. Ils se mettent à parler entre eux, notamment pour se faire des confidences sur leurs maîtres, les humains. Il ne faut surtout pas les écouter, sous peine de devenir muet ou pire, de mourir. Ou encore ces animaux s'agenouillent dans l'étable, à minuit, par déférence pour l'Enfant Jésus.

-Les morts reviennent dans leurs anciennes maisons quand sonnent les 12 coups de minuit pour prendre leur part du repas de réveillon.

-Ceux qui récitent mille Ave durant la journée du 24 décembre, tout en vaquant à leurs occupations, peuvent obtenir une grâce spéciale.

Quant aux jeunes filles, elles ne rataient pas l'occasion de la nuit de Noël pour tout savoir sur l'élu de leur cœur ou les initiales du futur. Les rituels étaient nombreux :

-Regarder dans un miroir à l'instant où sonne le premier coup de minuit pour voir le visage de son futur mari. (Espérons que les horloges sont à l'heure !)

-Faire fondre du plomb et le laisser couler dans l'eau froide à travers l'anneau d'une clé... et tant pis pour les maladroites!

-Remplir une bassine d'eau et la mettre à geler sur la fenêtre.

-Éplucher une pomme, en conserver la pelure intacte en un seul ruban continu... tant pis pour

les maladroites! Disposer cette pelure de façon qu'elle reprenne la forme initiale de la pomme et la jeter ensuite par terre en la lançant par-dessus la tête. Il ne restait alors qu'à déchiffrer les formes obtenues pour obtenir les initiales de l'élu.

-L'eau est miraculeusement bénie le soir de Noël, en asperger le tour de la maison éloigne souris et rats!

-Qui dépose des pièces de monnaie devant la porte de la maison la nuit de Noël sera riche toute l'année.

-À l'heure sainte, entre minuit et 1 h, la terre s'arrête de tourner pour que règne l'éternité.

-Toute la journée du 24 décembre est favorable aux sorciers. Ce jour-là, il ne faut rien prêter des objets de la maison sous peine d'un maléfice, de même qu'il vaut mieux ne pas recevoir un étranger le soir pour éviter le malheur. Cependant, en France et en Angleterre, on croit au contraire que la nuit de Noël enlève tout pouvoir aux mauvais esprits et aux sorciers.

-La nuit de Noël, le diable lui-même meurt au moment où naît le Sauveur du monde. Et pour signifier ses funérailles aux fidèles, autrefois en Angleterre, la grosse cloche des églises sonnait le glas une heure avant la messe de minuit.

-Rester au lit pendant la messe de Noël génère des cauchemars toute l'année, mais être présent aux trois messes de la Nativité (celle de minuit, celle de l'aurore et celle du 25 décembre) protège des fantômes, de tout danger sur terre et sur mer, de la foudre, du feu et de l'eau.

-Un visiteur, le jour de Noël, doit toujours s'asseoir, sinon un membre de la famille succombera dans l'année. Comme

généralement on ne laisse pas les gens debout car c'est mal élevé... on est donc rassuré!

-Une croyance de l'Europe centrale prétend que celui qui vole quelque chose le jour de Noël, sans être vu, peut continuer à le faire toute l'année, sans être puni! (*Le Comité de rédaction de « La Fournée » décline ici toute responsabilité!*)

Un baiser sous le gui

Le gui est symbole de l'immortalité. Pour les druides celtes, c'était le remède universel, la plante sacrée. Ils croyaient que le gui poussait sur les chênes grâce à une main divine. Quand les druides le brûlaient en hommage aux divinités, ils en distribuaient aux assistants qui le suspendaient à leur cou en guise de protection ou encore à l'entrée de leur maison... Ainsi, quand les Celtes accueillait des invités, ils les embrassaient sous le gui pour leur porter bonheur.

SOURCE : La Souche, bulletin de liaison de la Fédération des familles souches du Québec inc., volume 21, numéro 3, automne 2004, bulletin 71



IN MEMORIAM

D'ASSYLVAS YOLANDE



Au centre hospitalier régional de Sept-Îles, le dimanche 17 octobre 2004, est décédée, à l'âge de 88 ans, madame Yolande D'Assylvas, épouse en premières noces de feu

Roland Cummings et en deuxièmes noces de feu Robert Bujold. Les funérailles ont eu lieu le 20 octobre en l'église Saint-Joseph de Sept-Îles et de là au cimetière paroissial. Madame D'Assylvas laisse dans le deuil son fils Jean-Claude Cummings (Doris Bouchard) ainsi que Éric Cummings (Claire Paradis); sa sœur Simone et son frère Guy; sa belle-sœur Adrienne Bujold (Jean-Marie Tremblay); son beau-frère Marcel Bujold (Isabelle Boucher).

Madame D'Assylvas était la fille de d'Auguste D'Assylvas et de Blanche Cécile Kirouac (02634) et la cousine de Jacques Kirouac, président fondateur de notre association. *Le Trésor des Kirouac* avait publié un article sur madame D'Assylvas en juin 2003.

GARON BLANCHE



Le 3 novembre 2004, à Saint-Augustin-de-Desmaures, à l'âge de 101 ans, est décédée madame Blanche Garon, née Beaulieu. Elle était l'épouse de feu

Isidore Garon. Le service religieux a été célébré samedi le 6 novembre en l'église Notre-Dame-de-Foy et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants et leur conjoint (e) : feu Marcelle (Julien Bonneau), Alber-

te (Jacques Kirouac), Christophe (Cécile Larose), Magella (Carmen Ouellet), Marc (Marie Ferland), Clément (Diane Jacques), Aline (Raymond Lantagne), Rosaire (Monique Langlois), Hélène (Sylvio Thibault), Bibiane (Claude Hamilton), Denis (France Gagné) et Benoît.

Madame Garon était la mère d'Alberte, épouse de Jacques Kirouac, président fondateur de notre association.

KIROUAC GILBERTE



À Québec,, au CHUL du CHUQ, le 24 novembre 2004, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Gilberte

Kirouac, fille de feu Guillaume Kirouac (01831) et de feu dame Marie-Louise Chartier. Elle était l'épouse de feu monsieur Wilbrod Simard.

Le service religieux a été célébré le samedi 27 novembre 2004 en l'église Saint-Louis-de-France à Sainte-Foy. L'inhumation a été effectuée au cimetière Notre-Dame-de-Belmont à Sainte-Foy. Elle laisse dans le deuil, son frère Léopold (feu Marie-Anna Ouellette), sa belle-sœur Marguerite Vizier (feu Léonidas Simard) et de nombreux neveux et nièces des familles Kirouac et Simard.

PATTERSON ALICE



Le 17 novembre 2004, au Riverside Medical Center de Kankakee Illinois, est décédée, à l'âge de 76 ans, madame

Alice Patterson Kyrouac épouse de feu Arthur Kyrouac (00250). Elle était la fille de feu David Patterson et feu Agnes Brown Patterson ainsi que la tante de Gregory Kyrouac, représentant régional de l'AFK. Elle laisse dans le deuil ses quatre filles Pamela (Jim Saindon), Kathleen Ann (Ronald Joubert), Joann Elizabeth (Bori Ruel) et Nancy Mary, ses deux garçons Steven A. (Diana Rohland) et Michael (Stephanie).

La messe de funérailles a été célébrée à l'église paroissiale Saint-Martin le lundi 22 novembre 2004. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Maternité de la B.V.M. de Bourbonnais, IL.



L'Association des familles Kirouac offre ses plus sincères condoléances aux familles éprouvées.

L'ORDRE DES INGÉNIEURS FORESTIERS DU QUÉBEC DÉCERNE SES DISTINCTIONS POUR L'ANNÉE 2003

(Sainte-Foy, 13 novembre 2003). - L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec a décerné ses distinctions pour l'année 2003 dans le cadre d'un colloque sur « Les considérations économiques et l'aménagement forestier », lequel se tenait à l'Hôtel Québec de Sainte-Foy.

Cette année, l'Ordre a procédé à la remise de la distinction de « l'Ingénieur forestier de l'année » ainsi que de la distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière ».

La présidente-directrice générale de l'Ordre, Mme Johanne Gauthier, ing.f., a procédé à la remise de ces distinctions en présence de plus de cent cinquante participants au colloque. Les récipiendaires retenus par l'Ordre sont les suivants :

L'INGÉNIEUR FORESTIER DE L'ANNÉE

Le titre d' « Ingénieur forestier de l'année » est décerné à un membre pour souligner sa contribution exceptionnelle au développement et à la promotion de la profession d'ingénieur forestier. Le ou la récipiendaire devra avoir accompli un acte méritoire remarquable dans les sphères d'activités de la profession au cours des 24 derniers mois. Il pourra s'agir d'une contribution personnelle exemplaire dans les domaines scientifique, culturel, humanitaire social ou des communications.

Cette année, le choix du Bureau de l'Ordre s'est arrêté sur deux candidats ex æquo, soit messieurs Jean-Louis Kérouac, ing.f., et Gérard Szaraz, ing.f.

Par cette double nomination, l'Ordre tient à souligner le travail remarquable de ces deux ingénieurs forestiers, directement responsables du succès du XII^e Congrès forestier mondial. Rappelons que cet événement se tenait à Québec du 21 au 28 septembre dernier et qu'il était organisé conjointement par le Canada et le Québec. Il rassemblait des participants de tous les continents, intéressés de près ou de loin à la forêt.

M. Jean-Louis Kérouac agissait à titre de secrétaire général du Congrès, tandis que M. Gérard Szaraz cumulait les fonctions de directeur des opérations et du programme.

Le dynamisme, la persévérance et le dévouement démontrés par les deux récipiendaires

tout au long de l'organisation de cet événement ont permis d'atteindre et même de dépasser les objectifs initiaux du Congrès.

Dans un contexte particulièrement exigeant, chacun, selon ses responsabilités, a largement contribué à faire du XII^e Congrès forestier mondial un succès dont les retombées rejaillissent sur la communauté forestière québécoise et canadienne, de même que sur les professionnels qui ont participé à son organisation.

JEAN-LOUIS KÉROUAC, ing.f.

Le défi que M. Kérouac a accepté de relever en 2001 était de taille : assurer la coordination du Secrétariat du XII^e Congrès forestier mondial, c'est à dire la coordination de l'ensemble des opérations devant mener à la tenue du Congrès ainsi que la supervision de toutes les étapes préparatoires. On peut imaginer l'ampleur de la tâche à accomplir et les embûches susceptibles de survenir en cours de route. M. Kérouac a su puiser dans sa vaste expérience de consultant spécialisé en foresterie internationale pour faire face à des problématiques aussi nombreuses que diversifiées.

Qu'il s'agisse des relations avec les institutions hôtes (les gouvernements canadien et québécois) ou avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (la FAO), sous les auspices de laquelle se tenait l'événement, les efforts d'harmonisation des intérêts respectifs devenaient essentiels à la bonne marche des choses.

Il fallait également faire face à de multiples interrogations quant au taux de participation à l'événement et à la portée des discussions tenues lors du Congrès. On comprend qu'un nombre relativement peu élevé de représentants du Canada et du Québec avaient pu participer aux Congrès précédents (l'événement se tient à tous les 6 ans, le dernier ayant eu lieu à Antalia en Turquie) et que plusieurs personnes s'interrogeaient sur l'intérêt que pouvait susciter le Congrès de 2003 auprès de la communauté forestière internationale.

D'autre part, les multiples facettes liées à une telle organisation, comme la

thématique, les communications, la logistique, le financement, le protocole ou les activités sociales nécessitaient la mise sur pied d'une équipe compétente. Jean-Louis Kérouac a su s'adjoindre et diriger une brochette de collaborateurs (près d'une trentaine de personnes au moment du Congrès) dont les réalisations témoignent de la qualité du travail.

Les résultats parlent par eux-mêmes : plus de 4 000 congressistes venus de plus de 140 pays; plus de 5 000 participants supplémentaires à l'exposition, notamment dans le cadre de la journée portes ouvertes; présentation des conclusions de trois forums parallèles, soit ceux des jeunes, des Autochtones et des propriétaires de forêts privées; formulation d'un énoncé final qui répond au thème de l'événement, « La forêt, source de vie »; très haut degré de satisfaction (90%) de la part des congressistes.

Les participants et les membres des diverses institutions appelées à suivre la tenue des différentes éditions du Congrès forestier mondial ont convenu unanimement que le Canada avait fixé la barre à un très haut niveau pour les événements futurs. Récemment, M. Jean-Prospère Koyou, Secrétaire général associé du Congrès pour la FAO, signalait à M. Kérouac sa satisfaction en ces termes : « ce congrès restera dans les annales des congrès forestiers mondiaux ».

Au sortir du Congrès, M. Kérouac a tenu à signaler qu'il revenait à chacun des participants de prendre ses propres engagements et de se donner les outils pour les mener à terme. Parmi ceux qu'il a personnellement retenus, M. Kérouac a souligné l'importance du maintien et de l'amélioration continue des compétences des professionnels du milieu forestier ainsi que l'élargissement de leurs sphères de préoccupation.

Une telle sensibilité au rôle des professionnels rejoint les orientations de l'Ordre, et c'est avec plaisir et fierté qu'il lui attribue la distinction d'« Ingénieur forestier de l'année » 2003.

SOURCE : extrait de :

<http://www.oifq.com/Actualites/CommDistinctions2003.html>

Jean-Louis K rouac dirigera la division foresterie de Tecsult

par R jean Lacombe
Le Soleil, 28 avril 2004

XII^e Congr s forestier mondial

Le XII^e Congr s forestier mondial s'est tenu   Qu bec du 21 au 28 septembre 2003. Jean-Louis K rouac (002071, fr re de Raymonde K rouac Harvey, deuxi me secr taire de notre association) a eu l'honneur de diriger les travaux entourant l'organisation et la livraison de ce congr s qui se d roulait pour la premi re fois au Canada. Ces congr s se tiennent   tous les six ans et la premi re  dition s' tait tenue   Rome en 1926. Jean-Louis, membre de notre association depuis longtemps, a particip  aux  ditions de 1997   Antalya en Turquie et de Paris en 1991. D'apr s ce qu'il nous a fourni comme information, cet  v nement est consid r  comme la plus grande et la plus importante rencontre internationale.

L' dition de Qu bec a attir  plus de 4 000 participants provenant de plus de 140 pays. Il s'y est tenu une exposition regroupant plus de 150 exposants de partout dans le monde en plus de 68 sessions th matiques, six d bats et 110 tables de discussions portant sur des consid rations  cor gionales.

Un jardin comm moratif pour souligner la tenue de ce XII^e Congr s   Qu bec a  t  inaugur  sur les plaines d'Abraham le 20 septembre 2003. Situ  en haut de l'escalier du Cap Blanc, ce jardin est compos  de vingt-huit esp ces diff rentes et dresse un portrait des arbres repr sentatifs des provinces et territoires du Canada, ainsi que des sp cimens du monde entier qui leur sont jumel s.

La r daction

Pour plus de renseignements sur Tecsult Inc.: <http://www.tecsult.com/accueil.htm>

C'est le secr taire g n ral du XII^e Congr s forestier mondial qui a eu lieu   Qu bec en septembre dernier, M. Jean Louis K rouac, qui dirigera l'importante division Foresterie de la soci t  d'ing nieurs-conseils Tecsult.

M me s'il entrera officiellement en fonction le 31 mai, M. K rouac entend d j  relever un certain nombre de d fis. Au cours d'une interview accord e au *Soleil*, il s'est dit particuli rement pr occup  par la d gradation permanente du couvert forestier mondial qui se poursuit, selon lui,   un rythme alarmant.

En prenant charge de la principale firme de consultation en foresterie au Qu bec, M. K rouac entend militer   diff rents niveaux afin que tout le monde soit sensibilis    la situation foresti re, non seulement qu b coise et canadienne, mais aussi mondiale.

Il entend ainsi intervenir aupr s des institutions d'enseignements afin que l'on apprenne aux futurs professionnels qu'ils soient ing nieurs forestiers, ing nieurs civils et autres,   travailler en  troite collaboration afin de briser le cadre de l'individualisme. Il souhaite donc que l'on puisse trouver des solutions communes aux probl mes qui assaillent le secteur forestier.

Toutes ces d marches l'am neront   participer   la future commission d' tude portant sur la gestion de la for t publique qu b coise qui entreprendra prochainement ses travaux. Il veut proposer que la gestion foresti re soit d volue   une personne neutre.

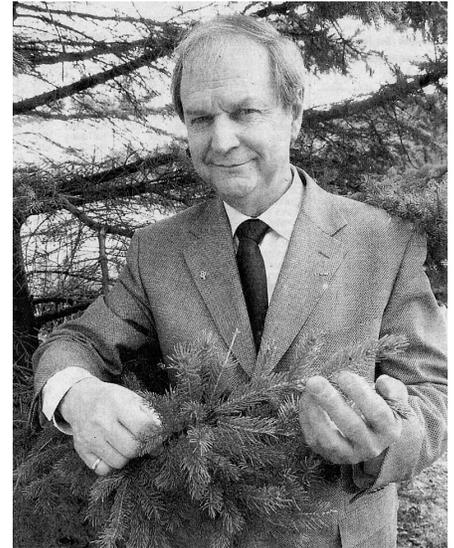
« Une personne, dit-il, qui n'aurait aucun lien avec le gouvernement et avec l'industrie foresti re. Elle aurait pour mission de surveiller  troitement les faits et gestes de tous les intervenants dans le secteur forestier. »

SITUATION MONDIALE

Si la situation foresti re qu b coise et canadienne pr occupe le nouveau vice-pr sident de Tecsult, M. K rouac ne peut pas fermer la porte   ce qui se produit sur le plan international.

Tecsult Foresterie est tr s impliqu e dans ce secteur, puisque 40 % de ses activit s ont une vocation internationale. Une quarantaine de ses 125 employ s en foresterie  vrent sur la sc ne mondiale.

Mais que les probl mes soient internationaux ou qu b cois, ils finissent tous par se ressembler. M. K rouac n'h site pas   identifier la d fo-



Jean-Louis K rouac

Photographie : Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

restation comme  tant le principal probl me qui hante le secteur forestier international.

« L' preuve de force que se livrent la foresterie et l'agriculture, dit-il, n'est pas un ph nom ne que l'on enregistre   l' tranger seulement. Nous le vivons au Qu bec ce probl me-l . »

Quant   savoir si la plantation d'arbres g n tiquement modifi s (AGM) pourrait  tre la panac e   la d forestation, le sp cialiste aborde le sujet avec prudence. Il ne condamne pas le projet et ne se fait pas le d fenseur   tous crins. «  a peut  tre une solution, avoue M. K rouac, mais il ne faut pas l'appliquer d'une fa on aveugle. Il faut, au pr alable, r aliser des  tudes d'impact. Il faut  tre prudent avec les solutions magiques. »

Lui qui a dirig  des projets d'envergure en foresterie en Afrique, en Asie et en Am rique du Sud, notamment en  thiopie, en Argentine et au Bangladesh, croit fermement que le probl me majeur qui est la source de tous les maux, c'est la pauvret . « Il faut d'abord, dit-il, combattre la pauvret  et bien des probl mes seront par la suite r solus ».

André Kirouac from Sainte-Croix-de-Lotbinière asks:

Question 1

Who was Mrs. **Ozélie Kirouac** who died on January 27, 1947 whose name was published in *L'Action catholique*, a Quebec City newspaper?

Question 2

Who was **François Kirouac** president of the *Société de Prêt et Revenu du Québec* around 1860-1880? (Reference: name mentioned in the archives of the Regional Municipality of the County of Lotbinière, Deschailons area)

François Kirouac, son of Louis-Grégoire Kirouac, married to Marie-Julie Hamel. François was the President of the Société de Prêts et Placements de Québec for over twelve years, between 1884 until his death in May 1896. Answer provided by François Kirouac.

Question 3

Who was **François Quirouet** buried in the basement of the Church in Saint-Gervais de Bellechasse?

François QUIROUET (1776-1844) was born in Quebec City on February 28, 1776, baptized on the 29th as Pierre-François, in Notre-Dame parish. He was the son of François Quirouet and Marie-Anne Hill (Isle). His surname was also written Quirouët, Quirouët.

In 1799, he was a merchant in Quebec City. He was also an auctioneer, real estate owner and an associate of the Quirouet, Chinic and Company. He was one of the administrators of the Quebec City branch of the Bank of Montreal in 1820 and 1821, he was also vice-president of the Quebec City Savings Bank, from 1821 to 1829. He settled on some land in Saint-Gervais around 1830.

He was elected deputy for Orléans in April 1820 then re-elected in July 1820, 1824, 1827 and 1830; his seat became vacant when he was elected to the Legislative Council on October 25, 1833. He was sworn in on January 9, 1834, and remained a member until the constitution was suspended on March 27, 1838. François Quirouët was also an officer in the army from 1805 and was promoted to Lieutenant-

Colonel after 1821. He was also vice-president, then president of the Benevolent Society of Quebec and president of the Fire Society. On top of this, he obtained positions as commissioner and Judge of the Peace. He died in Saint Gervais on September 27, 1844, at the age of 68 years and six months. He was buried in the parish church on September 30, 1844. On June 10, 1799, François Quirouet married Catherine Mackenzie, daughter of Murdoch Mackenzie, cooper, and his wife Elizabeth. Source : <http://www.assnat.qc.ca/fra/Membres/notices/q-r/QUIRF.htm>

Answer provided by François Kirouac.

Question 4

Who was **François (Francis) Kirouac** mentioned in the documents of the Municipality of the Township of Percé, but who did not live in the Gaspé Peninsula?

Questions posées par François Kirouac; François Kirouac asks:

Question 5

Qui était les parents de **Richard Brett Kirouac** inhumé le 27 novembre 1967 au Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal?

Une réponse à cette demande d'information nous est parvenue de madame Marie Timperley : Richard Brett Kirouac était le fils de Michaël Kirouac (01377) et d'Edna Aubut. Il a été inhumé le 7 novembre 1967 et non le 27 tel qu'il l'avait été publié dans le numéro de septembre dernier.

Question 5

Who were the parents of Richard Brett Kirouac buried on November 27, 1967 in the Notre-Dame-des-Neiges Cemetery in Montreal?

*Richard Brett Kirouac was the son of Michaël Kirouac (01377) and Edna Aubut. Born on October first 1967, he died on November 4 and was buried on November 7, 1967, and not on the 27, as published in the September issue of *Le Trésor*. Answer sent by Mrs. Marie Timperley.*

Question 6

Who were the parents of **Élodie Kirouac** who died in November 1967 and was buried in Springfield, Massachusetts?

Envoyez-nous vos questions à caractère généalogique et nous chercherons à y répondre, puis nous publierons le tout dans le *Trésor* suivant.

This page has been created at the request of some of our readers to exchange information on family genealogy. It was first published in the last issue of *Le Trésor*, number 77, September 2004, but unfortunately not translated into English. So here please find all the questions received and the answers so far available. We intend to regularly publish the questions and answers that will be sent. We wish to thank those who have sent in questions and/or supplied answers. Do you by any chance know the answers to questions 1, 4, 6, 10, 11?

Question 7

Who were the parents of **Maurice Kérouac** born in 1909, buried in 1987 in L'Islet-sur-Mer?

Question 8

Who were the parents of **Christophe Kérouac** born in 1918, buried in 1981 in L'Islet-sur-Mer?

Question 9

Who were the parents of **Simone Kérouac** born in 1904, buried in 1979 in L'Islet-sur-Mer?

Réponse aux questions 7-8-9

Madame Hélène Kirouac, de Montmagny, fille de Jean-Paul Kirouac, répond à ces trois questions : Maurice, Christophe et Simone étaient les enfants de Philippe Kirouac (02311) et de Marie-Alma Boucher. Ce couple était les grands parents de madame Hélène Kirouac.

Answer to 7-8-9

Maurice, Christophe and Simone were the children of Philippe Kirouac (02311) and Marie-Alma Boucher. Answer sent by Mrs. Hélène Kirouac from Montmagny, daughter of Jean-Paul Kirouac and granddaughter of Philippe and Marie-Alma.

Question 10

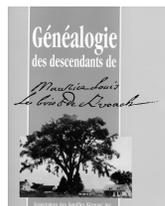
Who were the parents of **François Kirouac** born in 1843, he died on April 15, 1916 at the Saint-Michel-Archange Hospital in Quebec City?

Question 11

Qui était les parents d'**Elvina Kirouac** née en 1893 et décédée en 1911 à Saint-Sébastien-sur-Richelieu? Who were the parents of **Elvina Kirouac** born in 1893, she died in 1911 in Saint-Sébastien-sur-Richelieu?



L'Album, 144 pages, Raymonde Kérouac-Harvey, collaborateurs : Raymond Bergeron, Marie Kirouac et François Kirouac, 1980;



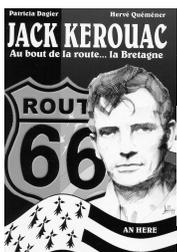
Généalogie des descendants de Maurice Louis Alexandre LeBrice de Keroack, 608 pages, François Kirouac; Recherche : Alain Kirouac, Marie-Andrée Paquet, François Kirouac, Francine D. Kirouac et autres, 1991;



Bretagne 2000 Voyage au pays de notre ancêtre, Urbain-François Le Bihan, 120 pages, L'Association des familles Kirouac inc., 2001;

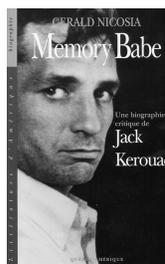


Livret explicatif des armoiries de L'Association des familles Kirouac inc., 22 pages, Hélène Kirouac, 2001;



ÉPUISÉ

Jack Kerouac Au bout de la route...la Bretagne, 256 pages; Patricia Dagier et Hervé Quémener; Édition An Here, 1999;



Memory Babe, une biographie critique de Jack Kerouac, 778 pages; Gerald Nicosia; Édition Québec Amérique, 1994;

Bon de commande

VOLUME

L'Album _____ X 15, 00 \$ + frais (6, 00 \$) = _____

Généalogie des descendants de ... _____ X 10, 00 \$ + frais (10, 00 \$) = _____

Bretagne 2000 _____ X 15, 00 \$ + frais (6, 00 \$) = _____

Livret explicatif des armoiries de l'Association _____ X 5, 00 \$ + frais (2, 00 \$) = _____

Memory Babe _____ X 30, 00 \$ + frais (6, 00 \$) = _____

SOUS-TOTAL : (A) = _____

OBJETS PROMOTIONNELS

Macarons _____ X 1, 00 \$ + frais (1, 00 \$) = _____

Épinglette avec les armoiries de l'Association _____ X 5, 00 \$ + frais (1, 00 \$) = _____

Armoiries de l'Association imprimées sur carton _____ X 5, 00 \$ + frais (1, 00 \$) = _____

Laminage des armoiries de l'Association _____ X 16, 00 \$ + frais (6, 00 \$) = _____

SOUS-TOTAL : (B) = _____

REVUE LE TRÉSOR

Numéro (0 à 49) _____ X 2, 00 \$ + frais (3, 00 \$) = _____

Numéro (50 et plus) _____ X 3, 00 \$ + frais (3, 00 \$) = _____

SOUS-TOTAL : (C) = _____

TOTAL (A+B+C)..... = _____

PHOTOCOPIER ET EXPÉDIER À : François Kirouac, 31 Laurentienne, Saint-Étienne-de-Lauzon (QC), Canada G6J 1H8

ADRESSE DE RETOUR : _____

ASSOCIATION DES FAMILLES KIROUAC INC.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2004-2005

PRÉSIDENT

Pierre Kirouac (00321)
3194, rue Berthelot
Trois-Rivières (Québec) G8Z 1N6
Téléphone : (819) 375-4175
Courriel : pierre.kirouac@tr.cgocable.ca

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Jean-Yves Kirouac (00664)
4590, Promenade Patton apt A-603
Laval (Québec) H7W 3X7
Téléphone : (450) 682-9629
Courriel : kirouac_jean_yves@hotmail.com

2^e VICE-PRÉSIDENTE

Céline Kirouac (00563)
1190, rue de Callières
Québec (Québec) G1S 2B4
Téléphone : (418) 527-9858

SECRÉTAIRE

Michel Bornais
168, rue Baudrier
Beauport (Québec) G1B 3M5
Téléphone : (418) 661-1771
Courriel : jambornais@hotmail.com

TRÉSORIER

René Kirouac (02241)
3782, Chemin Saint-Louis
Sainte-Foy (Québec) G1W 1T5
Téléphone : (418) 653-2772

GÉNÉALOGIE ET COMITÉ DE LA REVUE

François Kirouac (00715)
31, rue Laurentienne
Saint-Étienne-de-Lauzon
(Québec) G6J 1H8
Téléphone : (418) 831-4643
Courriel : francois.kirouac@sympatico.ca

COMITÉ DE LA REVUE

Marie Kirouac (00840)
1039, rue Raoul Blanchard
Sainte-Foy (Québec) G1X 4L2
Téléphone (418) 871-6604

CONSEILLÈRE

Lucille Kirouac (01307)
123, Chemin Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny (Québec)
G0R 3A0
Téléphone : (418) 259-7805
Courriel : kirouac-boulet@oricom.ca

CONSEILLÈRE

Marie Timperley
127, chemin Schoolcraft
Mansonville-Potton (Québec) J0E 1X0
Téléphone (450) 292-4247
Courriel : marietimperley@hotmail.com

REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

RÉGION 1. QUÉBEC-BEAUCE

Marie Kirouac (00840)
1039, rue Raoul Blanchard
Sainte-Foy (Québec) G1X 4L2
Téléphone (418) 871-6604

RÉGION 2. MONTRÉAL, OUTAOUAIS, ABITIBI

Louis Kirouac (00327)
621A, Rue Notre-Dame
Le Gardeur (Québec) J5Z 2P7
Téléphone (450) 582-3715

RÉGION 3. BAS-SAINT-LAURENT, CÔTE-DU-SUD, GAS- PÉSIE ET PROVINCES ATLANTIQUES

Lucille Kirouac (01307)
123, Chemin Rivière-du-Sud
Saint-François-de-Montmagny (Québec)
G0R 3A0
Téléphone : (418) 259-7805
Courriel : kirouac-boulet@oricom.ca

RÉGION 4. MAURICIE, BOIS-FRANCS-ESTRIE

Renaud Kirouac (00805)
9, rue Leblanc, C.P. 493
Warwick (Québec) J0A 1M0
Téléphone : (819) 358-2228
Courriel : denreki@ivic.qc.ca

RÉGION 5. SAGUENAY, LAC-SAINT-JEAN

Claude Kirouac (02450)
2560, rue Pelletier
Jonquière (Québec) G7X 8R1
Téléphone : (418) 542-3375
Courriel : guyclaude@sympatico.ca

RÉGION 6. ONTARIO, PROVINCES DE L'OUEST ET CÔTE DU PACIFIQUE

Georges Kirouac (01663)
23, Maralbo Ave. E.
Winnipeg (Manitoba) R2M 1R3
Téléphone : (204) 256-0080
Courriel : georgesk@shaw.ca

REGION 7. UNITED-STATES OF AMERICA

EAST TIME ZONE

Mark Pattison
1221, Floral Street NW
Washington, DC 20012 USA
Telephone : (202) 829-9289
E-mail : MPattison@catholicnews.com

CENTRAL TIME ZONE

Greg Kyrourac
P. O. Box 481
Ashland, IL 62612-0481 USA
Telephone : (217) 476-3358
E-mail : kyrourac@casscomm.com



Fondation : 20 novembre 1978
Incorporation : 26 février 1986
Membre de la Fédération des familles-souches québécoises inc. depuis 1983



Alexandre Duchroach

Signature de notre ancêtre lors d'une demande au gouverneur de Beauharnois en novembre 1733

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste
publication Retourner à l'adresse suivante :
Fédération des familles-souches québécoises inc.
C.P. 6700, Succ. Sillery, Sainte-Foy (Québec
G1T 2W2

IMPRIMÉ—PRINTED PAPER SURFACE

JOYEUX NOËL
ET
BONNE ANNÉE

**Prenez note que le rassemblement de 2005
aura lieu à Trois-Rivières
les 17 et 18 septembre.**

Responsable du recrutement

M. René Kirouac
3782, Chemin Saint-Louis
Sainte-Foy (Québec)
Canada G1W 1T5
Téléphone : (418) 653-2772

Secrétaire de l'Association

Michel Bornais
168, rue Baudrier
Beauport, (Québec) G1B 3M5
Téléphone : (418) 661-1771
Courriel : afkirouacfa@hotmail.com

Pour nous joindre : **Courriel : kirouac@libertel.org**

Site WEB : <http://www.genealogie.org/famille/kirouac/kirouac.htm>